



## **LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.**

**Rapport de gestion**  
Pour l'exercice clos le  
31 décembre 2025

# Rapport de gestion

1	La société	1
2	Sommaire des résultats du quatrième trimestre de 2025	1
3	Aperçu des résultats financiers et d'exploitation	2
4	Principales informations financières	4
5	Vision et plan stratégique de la société	5
6	Frais de restructuration et autres frais connexes	5
7	Charges d'intérêts et autres coûts de financement	5
8	Impôt sur le résultat	6
9	Sources de financement et liquidité	6
10	Dépenses en immobilisations	7
11	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	7
12	Flux de trésorerie et financement	8
13	Obligations contractuelles	8
14	Instruments financiers et gestion des risques	9
15	Régimes d'avantages du personnel	12
16	Transactions entre parties liées	13
17	Mesures incitatives gouvernementales	14
18	Capital social	14
19	Autres considérations	15
20	Sommaire des résultats trimestriels	15
21	Perspectives	15
22	Environnement	16
23	Facteurs de risque	17
24	Estimations comptables critiques	29
25	Changement de méthodes comptables	32
26	Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	32
27	Mesures financières non conformes aux IFRS	32
28	États financiers du quatrième trimestre	37
29	Énoncés prospectifs	40

# Rapport de gestion

Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le 5 mars 2026

## 1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société »), une entreprise axée sur les protéines, est un chef de file du secteur des produits de consommation emballés dont le siège social se trouve à Mississauga, en Ontario. Elle produit fièrement des aliments délicieux et fabriqués de manière responsable sous des marques phares telles que Maple Leaf<sup>MD</sup>, Maple Leaf Prime<sup>MD</sup>, Maple Leaf Natural Selections<sup>MD</sup>, Maple Leaf Mighty Protein<sup>MC</sup>, Musafir<sup>MC</sup>, Schneiders<sup>MD</sup>, Mina<sup>MD</sup> Halal, Greenfield Natural Meat Co.<sup>MD</sup>, LightLife<sup>MD</sup> et Field Roast<sup>MD</sup>. S'étant engagée à rehausser le mérite des aliments et à offrir aux clients des produits protéinés avec détermination, Les Aliments Maple Leaf offre une valeur partagée à tous ses intervenants en montrant l'exemple en matière de sécurité, de salubrité et de durabilité, en élaborant des marques aimées, en exploitant avec excellence, en mettant en valeur des talents prodigieux et en élargissant son rayonnement au moyen d'innovation et de portée géographique. La société emploie environ 9 600 personnes. Ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « MFI ». L'adresse du siège social de la société est le 6897, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A8, Canada.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la société a finalisé la scission de ses activités du secteur du porc, y compris ses activités de production et de transformation primaire du porc. Les résultats des activités du secteur du porc ont été présentés comme des activités abandonnées dans les états consolidés des résultats de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. L'information des périodes précédentes a été retraitée pour refléter ce classement. Plus de renseignements sur la scission se trouvent dans la circulaire d'information de la direction de la société datée du 1<sup>er</sup> mai 2025.

## 2. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2025

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des principales mesures financières de la société pour les quatrièmes trimestres clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

(en millions de dollars, sauf le résultat par action) (non audité)	Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates		
	2025	2024	Variation
Ventes <sup>i)</sup>	991,2 \$	917,1 \$	8,1 %
Profit brut <sup>ii)</sup>	158,4 \$	143,5 \$	10,4 %
Frais de vente et charges générales et administratives <sup>ii)</sup>	93,2 \$	90,0 \$	3,6 %
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies <sup>ii)</sup>	(34,4) \$	6,4 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice	391,2 \$	53,5 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies <sup>ii)</sup>	(0,28) \$	0,05 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice de base par action	3,14 \$	0,43 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Résultat d'exploitation ajusté <sup>ii), iii)</sup>	67,2 \$	52,8 \$	27,3 %
BAlIA ajusté <sup>ii), iii)</sup>	117,3 \$	108,3 \$	8,3 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>ii), iii)</sup>	11,8 %	11,8 %	0 pb
Bénéfice avant impôts ajusté <sup>ii), iii)</sup>	54,6 \$	27,8 \$	96,4 %
Résultat ajusté par action <sup>ii), iii)</sup>	0,32 \$	0,18 \$	77,8 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>ii)</sup>	69,8 \$	129,8 \$	(46,2) %

<sup>i)</sup> Les données trimestrielles pour 2024 ont été retraitées pour exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

<sup>ii)</sup> Se reporter à la rubrique 27 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures et ratios.

<sup>iii)</sup> Non significatif.

Les ventes du quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 8,1 % pour s'établir à 991,2 millions de dollars comparativement à 917,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Les ventes de l'unité d'exploitation des aliments préparés ont augmenté de 6,1 % en raison des prix et de l'amélioration de la composition des ventes, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 13,1 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

Le profit brut du quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 158,4 millions de dollars (marge brute<sup>ii)</sup> de 16,0 %) comparativement à 143,5 millions de dollars (marge brute<sup>ii)</sup> de 15,6 %) à l'exercice précédent. L'amélioration du profit brut est attribuable à la composition favorable des canaux dans le secteur de la volaille, à l'amélioration des efficacités opérationnelles et à l'incidence des prix, qui ont été contrées en partie par l'inflation du coût des intrants et des coûts plus élevés de promotion commerciale.

Au quatrième trimestre de 2025, les frais de vente et charges générales et administratives se sont établis à 93,2 millions de dollars comparativement à 90,0 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse de la charge de rémunération variable.

Pour le quatrième trimestre de 2025, la perte liée aux activités poursuivies s'est chiffrée à 34,4 millions de dollars (perte de 0,28 \$ par action de base liée aux activités poursuivies), comparativement à un bénéfice de 6,4 millions de dollars (bénéfice de 0,05 \$ par action de base liée aux activités poursuivies) à l'exercice précédent. La perte liée aux activités poursuivies est attribuable aux mêmes facteurs

que ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives, une charge de dépréciation hors trésorerie pour les immobilisations incorporelles liées au Groupe des protéines végétales, le tout annulé en partie par un gain sur règlement hors trésorerie lié à l'achat d'une rente de retraite, la baisse des charges d'intérêts en raison des niveaux moins élevés de dette et des charges de restructuration plus basses.

Le bénéfice pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 391,2 millions de dollars (bénéfice de base de 3,14 \$ par action), comparativement à 53,5 millions de dollars (bénéfice de base de 0,43 \$ par action) au dernier exercice. L'augmentation est attribuable aux facteurs susmentionnés en ce qui concerne la baisse du bénéfice lié aux activités poursuivies et le manque à gagner lié à l'entreprise aliénée, facteurs qui ont été plus que contrebalancés par un profit lié à la cession des activités du secteur du porc.

Le bénéfice d'exploitation ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est élevé à 67,2 millions de dollars comparativement à 52,8 millions de dollars à l'exercice précédent, et le bénéfice ajusté par action pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 0,32 contre 0,18 \$ l'an dernier. La hausse est attribuable à des facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre s'est établi à 117,3 millions de dollars, comparativement à 108,3 millions de dollars à l'exercice précédent, attribuable à des facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus pour le bénéfice d'exploitation ajusté. La marge du BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est élevée à 11,8 %, essentiellement inchangée par rapport à l'an dernier, également attribuable à des facteurs cohérents avec ceux mentionnés ci-dessus.

Le BAI ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 54,6 millions de dollars, comparativement à 27,8 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés.

Les flux de trésorerie disponibles pour le quatrième trimestre de 2025 se sont élevés à 69,8 millions de dollars comparativement à 129,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué en raison du résultat en trésorerie moindre attribuable à la scission des activités du secteur du porc, des remboursements d'impôt sur le revenu de l'exercice précédent et de la hausse des dépenses en immobilisations liées à l'entretien, contrés en partie par une diminution des paiements d'intérêts.

<sup>9)</sup> La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

### 3. APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION

#### Transaction de scission

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la société a finalisé la scission de ses activités dans le secteur du porc; celles-ci ont été présentées comme des activités abandonnées dans les états consolidés des résultats. Les activités poursuivies de la société comprennent deux unités d'exploitation : les aliments préparés et la volaille, qui représentent environ 75 % et 25 % des ventes, respectivement.

#### Facteurs influant sur la performance de la société

Les principaux facteurs qui influent sur la performance de la société comprennent les coûts de marché des intrants, y compris les matières premières, et l'environnement du marché de consommation, ce qui peut influencer sur l'efficacité de l'évolution des prix.

La société s'approvisionne en matières premières, notamment en porc, en volaille et en bœuf, ainsi qu'en emballages et en ingrédients, principalement sur les marchés canadien et américain. Le coût de ces intrants est tributaire de l'inflation, des prix des marchandises sur les marchés locaux et mondiaux et d'autres intrants. La société a un accord d'approvisionnement de longue date avec Canada Packers Inc. (« Canada Packers »), ses activités de production de porc scindées afin d'assurer l'approvisionnement en porc, et ses activités intégrées de production de volaille, qui sont exploitées en fonction du système canadien de gestion de l'offre, et assurent un approvisionnement sûr en volaille. La société a également recours à des stratégies de couverture, au besoin, pour gérer certaines de ces fluctuations.

La société exerce ses activités dans les circuits de vente au détail, de services alimentaires et industriels au Canada et à l'étranger. Les prix et les volumes de ventes de la société sont tributaires de facteurs économiques généraux qui ont une incidence sur les consommateurs, et des changements dans le contexte concurrentiel et réglementaire.

#### Saisonnalité

Au fil du temps, la société génère des ventes stables du deuxième au quatrième trimestre, avec un recul des ventes qui se produit habituellement chaque premier trimestre. La forte demande de produits de viande grillée influe favorablement sur des catégories comme les saucisses fumées et fraîches au cours de l'été, tandis que les promotions de la rentrée scolaire contribuent à l'augmentation des ventes de viandes en tranches et de produits pour boîtes à lunch à l'automne. La demande de produits de dinde et de jambon augmente au printemps pour Pâques et pendant les fêtes de fin d'année au quatrième trimestre.

## Sommaire des résultats annuels

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action) (non audité)	Aux 31 décembre ou pour les exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	Variation (%)
Ventes <sup>i)</sup>	3 912,7 \$	3 633,4 \$	7,7 %
Profit brut <sup>i)</sup>	662,8 \$	557,3 \$	18,9 %
Frais de vente et charges générales et administratives <sup>i)</sup>	397,4 \$	391,7 \$	1,5 %
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>	43,9 \$	(11,9) \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice	541,6 \$	96,6 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies	0,35 \$	(0,10) \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Bénéfice de base par action	4,36 \$	0,79 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Résultat d'exploitation ajusté <sup>i) ii)</sup>	270,3 \$	181,9 \$	48,6 %
BAlIA ajusté <sup>i) iii)</sup>	475,7 \$	392,7 \$	21,1 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>i) ii)</sup>	12,2 %	10,8 %	140 pb
Bénéfice avant impôts ajusté <sup>i) ii)</sup>	189,6 \$	33,0 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Résultat ajusté par action <sup>i) ii)</sup>	1,09 \$	0,15 \$	n. s. <sup>iii)</sup>
Flux de trésorerie disponibles <sup>ii)</sup>	318,4 \$	385,3 \$	(17,4) %
Dettes nettes <sup>ii)</sup>	995,2 \$	1 516,0 \$	(34,4) %

i) Les montants pour 2024 ont été retraités pour exclure les activités abandonnées liées aux activités dans le secteur du porc.

ii) Se reporter à la rubrique 27 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures et ratios.

iii) Non significatif.

Les ventes pour 2025 se sont élevées à 3 912,7 millions de dollars, comparativement à 3 633,4 millions de dollars au dernier exercice, soit une augmentation de 7,7 %. Les ventes de l'unité des aliments préparés ont augmenté de 6,5 %, en raison des prix, de l'amélioration de la composition des ventes et de la croissance des volumes, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales. L'augmentation des ventes de 10,8 % dans le secteur de la volaille est attribuable à l'amélioration de la composition des canaux liée à la croissance du volume dans le secteur de la vente au détail et des services alimentaires ainsi qu'à des prix plus élevés, facteurs qui ont été partiellement compensés par l'augmentation des promotions commerciales.

Le profit brut pour 2025 a augmenté, s'établissant à 662,8 millions de dollars (marge brute<sup>i)</sup> de 16,9 %, comparativement à 557,3 millions de dollars (marge brute<sup>i)</sup> de 15,3 %) à l'exercice précédent. L'augmentation du profit brut est attribuable à la composition favorable des canaux dans les secteurs des aliments préparés et de la volaille, à l'efficacité opérationnelle, y compris les avantages découlant des investissements dans les installations de l'usine avicole de London et du Bacon Centre of Excellence, à une réduction des frais de démarrage, à une diminution de l'amortissement, aux répercussions sur les prix qui ont été en partie compensés par l'inflation du coût des intrants et l'augmentation des coûts de promotion commerciale.

Les frais de vente et charges générales et administratives pour 2025 se sont établis à 397,4 millions de dollars, en hausse par rapport à 391,7 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une charge de rémunération variable plus élevée et à la hausse des dépenses publicitaires et promotionnelles, qui ont été partiellement annulées par la diminution des honoraires de consultation.

Pour 2025, le bénéfice lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 43,9 millions de dollars (bénéfice de 0,35 \$ par action de base liée aux activités poursuivies), comparativement à une perte de 11,9 millions de dollars (perte de 0,10 \$ par action de base liée aux activités poursuivies) à l'exercice précédent. Le bénéfice lié aux activités poursuivies est attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus pour le profit brut et les frais de vente et charges générales et administratives, la baisse des charges d'intérêts en raison des niveaux moins élevés de dette et des taux d'intérêt, un gain sur règlement hors trésorerie lié à l'achat d'une rente de retraite et des charges de restructuration plus basses, le tout annulé en partie par une charge de dépréciation hors trésorerie pour les immobilisations incorporelles liées au Groupe des protéines végétales et une charge d'impôt plus élevée.

Le bénéfice pour 2025 s'est chiffré à 541,6 millions de dollars (bénéfice de base de 4,36 \$ par action), comparativement à 96,6 millions de dollars (bénéfice de base de 0,79 \$ par action) au dernier exercice. L'augmentation est attribuable au bénéfice lié aux activités poursuivies, tel qu'il est mentionné ci-dessus, ainsi qu'à un gain à la cession des activités du secteur du porc, contrebalancé en partie par le manque à gagner lié à l'entreprise aliénée au quatrième trimestre, éléments qui sont tous deux reflétés dans les activités abandonnées.

Le résultat d'exploitation ajusté pour 2025 s'est établi à 270,3 millions de dollars, comparativement à 181,9 millions de dollars au dernier exercice, et le bénéfice ajusté par action pour 2025 s'est établi à 1,09 \$ par rapport à 0,15 \$ l'an dernier. L'augmentation, dans la tendance des facteurs susmentionnés exclut l'incidence des coûts de démarrage.

Pour 2025, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 475,7 millions de dollars, comparativement à 392,7 millions de dollars au dernier exercice, dans la tendance des facteurs susmentionnés pour le résultat d'exploitation ajusté, compte non tenu de la réduction des charges d'amortissement. Pour 2025, la marge du BAIIA ajusté était de 12,2 %, comparativement à 10,8 % à l'exercice précédent, également en raison des facteurs susmentionnés.

Le bénéfice avant impôts ajusté de l'exercice 2025 s'est chiffré à 189,6 millions de dollars comparativement à 33,0 millions de dollars à l'exercice précédent en raison de facteurs semblables à ceux qui sont énumérés ci-dessus.

Les flux de trésorerie disponibles de 2025 se sont établis à 318,4 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 385,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué en raison de remboursements d'impôt à l'exercice précédent et d'investissements dans le fonds de roulement, contrebalancés par la baisse des intérêts payés et l'amélioration du résultat après le retrait des éléments hors trésorerie.

La dette nette au 31 décembre 2025 était de 995,2 millions de dollars, soit une diminution de 520,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Pour en savoir plus sur les variations de la dette nette, consultez la section 12. Flux de trésorerie et financement.

<sup>i)</sup> La marge brute représente le profit brut divisé par les ventes.

#### 4. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)</i>	2025	2024	2023
Ventes <sup>i)</sup>	3 912,7 \$	3 633,4 \$	3 568,6 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>	43,9 \$	(11,9) \$	(99,5) \$
Bénéfice (perte)	541,6 \$	96,6 \$	(125,0) \$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>	0,35 \$	(0,10) \$	(0,82) \$
Bénéfice dilué (perte diluée) par action lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>	0,34 \$	(0,10) \$	(0,82) \$
Bénéfice (perte) de base par action	4,36 \$	0,79 \$	(1,03) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	4,25 \$	0,78 \$	(1,03) \$
Total des actifs	3 541,9 \$	4 430,5 \$	4 603,1 \$
Total des passifs à long terme	1 559,6 \$	1 935,0 \$	2 055,9 \$
Dividendes en trésorerie par action	1,51 \$	0,88 \$	0,84 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des principales informations financières ajustées pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre :

<i>(en millions de dollars, sauf le pourcentage de la marge du BAIIA, le résultat par action et le RAN)<sup>ii)</sup></i>	2025	2024	2023
Résultat d'exploitation ajusté <sup>i)</sup>	270,3 \$	181,9 \$	193,7 \$
BAIIA ajusté <sup>i)</sup>	475,7 \$	392,7 \$	379,3 \$
Marge du BAIIA ajusté <sup>i)</sup>	12,2 %	10,8 %	10,6 %
Résultat ajusté par action <sup>i)</sup>	1,09 \$	0,15 \$	0,12 \$
Dette nette	995,2 \$	1 516,0 \$	1 747,5 \$
Rendement de l'actif net (« RAN »)	8,8 %	5,6 %	3,2 %
Flux de trésorerie disponibles	318,4 \$	385,3 \$	89,0 \$

<sup>i)</sup> Les montants pour 2024 et 2023 ont été retraités afin d'éliminer les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

<sup>ii)</sup> Se reporter à la rubrique 27 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces et ratios non conformes aux IFRS.

Pour une analyse des facteurs à l'origine des changements qui ont affecté l'entreprise entre 2023 et 2024, il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Aperçu des résultats financiers et d'exploitation » du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## 5. VISION ET PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ

À titre d'entreprise axée sur les objectifs, Les Aliments Maple Leaf s'est dotée de la vision inspirante de devenir l'entreprise de produits protéinés la plus durable sur terre. Guidée par cette vision et sa détermination à rehausser le mérite des aliments, la société s'emploie à partager la valeur en générant des résultats commerciaux et financiers en mesure de soutenir ses activités, tout en s'impliquant sur les questions d'ordre social, en faisant la promotion de solutions efficaces et en inspirant la confiance des intervenants pour générer des retombées sociales positives et faire de notre planète un meilleur endroit où vivre. La vision et l'objectif de la société sont pleinement intégrés dans ses activités et guident ses décisions et stratégies, lesquelles évoluent au fil du temps.

La scission de ses activités du secteur du porc s'étant achevée le 1<sup>er</sup> octobre 2025, Les Aliments Maple Leaf se concentre uniquement sur la réalisation de son plein potentiel en tant que société de produits de consommation emballés axée sur les protéines qui se distingue par son leadership en matière de durabilité et par la force de ses marques de premier plan, de son portefeuille diversifié de protéines, de son empreinte nord-américaine et de son accent accru sur l'innovation.

Le plan stratégique de la société décrit comment Les Aliments Maple Leaf entend tirer parti de la demande croissante de protéines et offrir une valeur partagée à ses parties prenantes en ouvrant la voie, en bâtissant des marques aimées, en étendant sa portée, en recherchant l'excellence dans ses activités et en mettant en valeur des talents prodigieux.

La société a l'intention de mettre en œuvre son plan stratégique au moyen des initiatives suivantes :

- Tirer parti de la demande mondiale croissante en protéines en utilisant ses capacités de création de marque et de fabrication.
- Investir dans ses marques de premier plan pour maintenir sa pertinence dans un environnement de consommation en évolution.
- Accélérer le rythme de l'innovation pour répondre aux besoins des consommateurs là où ils se trouvent et anticiper l'évolution de leurs besoins.
- Tirer parti de son leadership en matière de développement durable comme point clé de différenciation.
- Élargir sa portée géographique sur le marché américain, où elle est bien positionnée pour croître.
- Cibler davantage ses coûts en faisant progresser son plan d'excellence opérationnelle et la prochaine phase de son initiative « Alimentons la croissance ».

La stratégie d'affectation des capitaux de la société s'articule autour de trois priorités : investir dans la croissance et l'efficacité opérationnelle, maintenir un bilan résilient de première qualité et remettre les fonds propres excédentaires aux actionnaires. Le montant du capital retourné aux actionnaires et l'outil spécifique choisi dépendront de la performance financière de la société, de ses priorités stratégiques, de ses besoins en capital à court terme et des considérations pertinentes en matière de gouvernance et de fiscalité.

## 6. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS CONNEXES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 12,7 millions de dollars. Ce montant tient compte de 13,1 millions de dollars se rapportant à l'initiative Alimentons la croissance, y compris la restructuration continue des équipes des services commerciaux et de l'exploitation, la restructuration d'autres fonctions administratives par suite de la scission des activités du secteur du porc de la société, et la réorganisation des structures de leadership des usines totalisant 9,7 millions de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel. Ce montant tient également compte de charges de 3,4 millions de dollars liées à la fermeture de l'usine de Brantford, en Ontario, y compris de l'amortissement accéléré, la dépréciation de stocks et le renversement d'indemnités de fin de contrat de travail comptabilisé précédemment. Les renversements restants se rapportent aux frais liés au personnel des usines de volaille de Brampton, de Toronto, de St. Mary's et de Schomberg.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 19,9 millions de dollars. Ce montant tient compte de 21,2 millions de dollars se rapportant à l'initiative Alimentons la croissance, y compris la réorganisation des équipes des services commerciaux et de l'exploitation pour un total de 11,6 millions de dollars au titre des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, et de 9,6 millions de dollars relativement à la fermeture de l'usine de Brantford, en Ontario. Les coûts liés à la fermeture de l'usine de Brantford comprenait l'amortissement accéléré et des indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel. La société a également comptabilisé 2,1 millions de dollars au titre du renversement d'indemnités de fin de contrat de travail et 0,9 million de dollars de coûts de mise hors service liés aux fermetures d'usines de volaille précédemment annoncées.

## 7. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

En 2025, les charges d'intérêts et autres coûts de financement se sont chiffrés à 95,2 millions de dollars comparativement à 158,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique en grande partie par une diminution des niveaux d'emprunts, principalement attribuable au remboursement de dettes au moment de la scission des activités du secteur du porc de la société et à la diminution des taux d'intérêt aux termes de la facilité de crédit de la société. Se reporter à la rubrique 9 intitulée « Sources de financement et liquidité » pour obtenir plus d'information.

## 8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de 57,6 % en 2025 a différé du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement du fait que la société n'a pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales et de la décomptabilisation d'une partie de l'actif d'impôt différé précédemment comptabilisée relativement à des pertes fiscales engagées lors d'exercices précédents. Le taux effectif de 43,0 % au titre de la charge d'impôt en 2024 a différé du taux d'imposition réglementaire au Canada de 26,2 %, principalement en raison du fait que la société n'avait pas comptabilisé un recouvrement de l'impôt reporté sur les pertes subies par la filiale des protéines végétales. Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action en 2025 s'est établi à 28,6 % (42,1 % en 2024). Le taux d'impôt effectif qui a été utilisé pour calculer le résultat ajusté par action en 2025 et en 2024 diffère du taux d'imposition réglementaire au Canada en raison des facteurs décrits plus haut. En 2025, le taux effectif de la charge d'impôt sur les charges de restructurations et de dépréciation utilisée dans le calcul du résultat ajusté par action est de 1,8 %. En 2024, le taux effectif de recouvrement d'impôt sur les charges de restructuration utilisé dans le calcul du résultat ajusté par action était de 25,1 %.

## 9. SOURCES DE FINANCEMENT ET LIQUIDITÉ

Le secteur des aliments de consommation dans lequel la société exerce ses activités se caractérise généralement par des volumes de ventes élevés et un renouvellement rapide des stocks et des créances clients. Habituellement, les créances clients et les stocks peuvent être facilement convertis en trésorerie. Les fluctuations des prix des matières premières ainsi que les variations de prix saisonnières et les autres fluctuations liées aux marchés influent sur le montant investi dans le fonds de roulement. La société a toujours dégagé d'excellents flux de trésorerie d'exploitation qui assurent à la société des liquidités sous-jacentes qu'elle complète en ayant recours à des facilités de crédit et aux fonds en caisse lui procurant un financement à plus long terme et lui permettant de parer aux variations de son fonds de roulement.

Au 31 décembre 2025, les soldes de trésorerie de la société se chiffraient à 143,4 millions de dollars (175,9 millions de dollars en 2024). La trésorerie est investie dans des dépôts à vue et à court terme auprès d'institutions financières canadiennes dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure.

La composition de la dette à long terme se détaille comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Ligne de crédit renouvelable	312 966 \$	652 000 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains, tranche 1	274 420	381 030
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens, tranche 2	550 000	350 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens, tranche 3	—	300 000
Prêts publics	5 609	6 208
Financement de fournisseurs	3 615	6 167
Charges de financement différé	(8 021)	(3 448)
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>1 138 589 \$</b>	<b>1 691 957 \$</b>
Courante	2 096 \$	301 478 \$
Non courante	1 136 493	1 390 479
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>1 138 589 \$</b>	<b>1 691 957 \$</b>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la société détenait une facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit »), qui était composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 300,0 millions de dollars venant à échéance le 29 juin 2027 et de trois facilités engagées de crédit à terme non garanties d'une valeur de 400,0 millions de dollars (tranche 3), de 350,0 millions de dollars (tranche 2) et de 265,0 millions de dollars américains (tranche 1) venant respectivement à échéance le 20 juin 2024, le 29 juin 2026 et le 29 juin 2027. Le 30 avril 2024, la société a modifié sa facilité de crédit en ramenant la tranche 3 à 300,0 millions de dollars et en reportant sa date d'échéance au 20 juin 2025, date à laquelle la facilité a été remboursée en totalité.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, immédiatement avant la transaction de scission, les activités du secteur du porc de la société ont conclu une convention de crédit garantie de quatre ans, qui consistait en un montant en capital total de 415 millions de dollars de prêts à terme, et une facilité renouvelable de 200 millions de dollars. Des prêts à terme de 415 millions de dollars ont été prélevés sur cette facilité. Cette facilité avait également une capacité maximale de 50 millions de dollars en lettres de crédit, sur lesquelles un montant de 0,6 million de dollars avait été prélevé. Cette facilité, qui appartient à Canada Packers, a ensuite été décomptabilisée dans le cadre de la scission. La facilité était conforme à toutes les clauses restrictives au moment de la décomptabilisation.

À la clôture de la scission des activités du secteur du porc de la société, la facilité de crédit actuelle de la société a été modifiée et la ligne de crédit renouvelable engagée non garantie a été ramenée à 1 200,0 millions de dollars et prorogée jusqu'à son échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2030; la facilité à terme engagée non garantie (tranche 1) a été ramenée à 200,0 millions de dollars américains et prorogée jusqu'à son échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2029; et la facilité à terme engagée non garantie (tranche 2) a été portée à 550,0 millions de dollars et prorogée jusqu'à son échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2028.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base), en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les emprunts effectués sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 31 décembre 2025, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,4 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (9,1 millions de dollars en 2024).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 31 décembre 2025, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 105,0 millions de dollars de lettres de crédit (105,0 millions de dollars en 2024). Au 31 décembre 2025, des lettres de crédit de 37,2 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (47,6 millions de dollars en 2024).

Au 31 décembre 2025, la société avait encore un prêt public ne portant pas intérêt de 5,6 millions de dollars (6,2 millions de dollars en 2024) en cours et venant à échéance en 2033. La facilité est engagée.

Le 31 mai 2024, la société a renouvelé sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 31 mai 2026. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 150,0 millions de dollars (150,0 millions de dollars en 2024). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société, elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 31 décembre 2025, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 212,1 millions de dollars (129,2 millions de dollars en 2024). En contrepartie de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra une avance en trésorerie de 150,0 millions de dollars (91,2 millions de dollars en 2024) et des billets à recevoir de 62,1 millions de dollars (38,0 millions de dollars en 2024). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 31 décembre 2025, la société a comptabilisé un montant net à payer de 54,0 millions de dollars (montant net à payer de 59,8 millions de dollars en 2024). La facilité est comptabilisée comme un élément hors bilan conformément aux IFRS 9 et 10 de comptabilité.

La facilité de titrisation est assujettie à certaines restrictions, dont le respect de clauses restrictives. Au 31 décembre 2025, la société respectait la totalité des exigences liées à cette facilité. Si la facilité de titrisation était résiliée, la société comptabiliserait les montants connexes dans son bilan et envisagerait d'autres moyens de financement, au besoin.

## 10. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

En 2025, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 126,4 millions de dollars, comparativement à 94,1 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse des dépenses en immobilisations est surtout attribuable au calendrier d'exécution des projets d'entretien.

À l'heure actuelle, la société estime que ses dépenses en immobilisations pour 2026 se situeront entre 160 millions de dollars et 180 millions de dollars, et seront principalement consacrées aux investissements dans l'entretien et l'amélioration de la productivité.

## 11. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 11 mars 2025, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,3 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 13 mars 2025 et prendra fin le 12 mars 2026. Aux termes de ce rachat, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 0,7 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation pour un prix moyen de 28,75 \$ l'action.

Au cours du premier trimestre de 2026, la société a l'intention de déposer auprès de la TSX un avis d'intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions ordinaires pour une période de 12 mois, ce qui, sous réserve de l'acceptation par la TSX, lui permettrait de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 9,99 % de son flottant pour cette période.

## 12. FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 143,4 millions de dollars à la fin de 2025, comparativement à 175,9 millions de dollars en 2024. La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'explique surtout par le versement de dividendes, les ajouts à l'actif à long terme, le paiement d'intérêts et le remboursement de la facilité de crédit, partiellement contrebalancés par le bénéfice après le retrait des éléments hors trésorerie.

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Au chapitre des activités d'exploitation, la société a enregistré des entrées de 113,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 155,9 millions de dollars en 2024. Une tranche d'environ 25,0 millions de dollars de la diminution est attribuable aux activités du secteur du porc abandonnées au quatrième trimestre. Le reste de la variation est principalement attribuable aux remboursements d'impôts sur le résultat reçus au cours de l'exercice précédent et au calendrier des variations du fonds de roulement, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des versements d'intérêts et l'augmentation du bénéfice après le retrait des éléments hors trésorerie des activités poursuivies.

La société a enregistré des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 435,5 millions de dollars en 2025, comparativement à 464,9 millions de dollars en 2024. Cela comprend l'incidence des activités abandonnées, qui ont donné lieu à une augmentation d'environ 39,9 millions de dollars des entrées de trésorerie avant la scission. Le reste de la variation est principalement attribuable au calendrier des remboursements au titre des fonds de roulement et des impôts sur le résultat reçus au cours de l'exercice précédent, facteurs en partie contrebalancés par le bénéfice après le retrait des éléments hors trésorerie et la diminution des versements d'intérêts.

### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Au chapitre des activités d'investissement, la société a enregistré des sorties de 58,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 21,1 millions de dollars en 2024. Cette variation s'explique surtout par la hausse des investissements dans les actifs à long terme et les coûts de clôture de la transaction de scission engagés au cours de la période à l'étude.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour 2025 se sont établies à 119,7 millions de dollars, comparativement à des sorties de trésorerie de 82,5 millions de dollars en 2024. La variation est principalement attribuable à l'augmentation des investissements dans les actifs à long terme et aux coûts de clôture de la transaction de scission engagés au cours de la période à l'étude, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation du produit de la vente d'actifs à long terme.

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Au chapitre des activités de financement, la société a enregistré des sorties de 124,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 140,7 millions de dollars en 2024. La variation est essentiellement attribuable au versement d'un dividende spécial au quatrième trimestre de 2025 et aux rachats d'actions contrebalancés en partie par la diminution des remboursements nets sur la dette au cours de l'exercice à l'étude.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour 2025 se sont chiffrées à 348,3 millions de dollars, comparativement à 409,8 millions de dollars en 2024. La variation est essentiellement attribuable au versement d'un dividende spécial au quatrième trimestre de 2025 et aux rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des remboursements nets sur la dette et le produit de l'exercice d'options sur actions.

## 13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente de l'information sur certaines des principales obligations contractuelles de la société au 31 décembre 2025 et présente les flux de trésorerie non actualisés exigibles relativement aux passifs financiers et aux engagements.

Paiements non actualisés dus au cours des exercices :

	Échéant à moins de 1 an	Échéant dans 1 à 3 ans	Échéant dans 3 à 5 ans	Échéant dans plus de 5 ans	Total
<b>Passifs financiers</b>					
Créditeurs et charges à payer	514 585 \$	—	—	—	514 585 \$
Dette	2 612	553 408	275 643	315 707	1 147 370
Contrats de change	850	—	—	—	850
Swaps de taux d'intérêt	5 656	1 642	—	—	7 298
Obligations locatives	19 382	30 357	23 352	33 545	106 636
Autres passifs	17 020	2 947	—	—	19 967
<b>Total</b>	<b>560 105 \$</b>	<b>588 354</b>	<b>298 995</b>	<b>349 252</b>	<b>1 796 706 \$</b>

La direction s'attend à ce que les flux de trésorerie, les fonds en caisse et les sources de financement disponibles de la société constituent des ressources pour financer ses besoins opérationnels courants et ses dépenses d'investissement prévues pour au moins les douze prochains mois. Les notes 16 et 20 afférentes aux états financiers consolidés de la société renferment d'autres détails sur le financement.

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal de ses activités, la société est exposée à des risques financiers et de marché susceptibles d'influer sur son résultat d'exploitation. Pour gérer ces risques, la société exerce ses activités conformément à des politiques et à des lignes directrices en matière de gestion des risques qui régissent la gestion des risques de prix et de marché sur les marchés de change, des taux d'intérêt et des marchandises, ainsi que les activités de financement et d'investissement.

La société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de prix et de marché liés aux principales expositions découlant des activités d'exploitation, et elle ne participe pas à des activités importantes de négociation de nature spéculative.

Le comité de gestion des risques de la société tient de fréquentes réunions pour discuter de la conjoncture du marché, passer en revue les programmes de gestion des risques en vigueur et les activités de négociation en cours, et approuver les nouvelles stratégies de couverture ou de négociation, le cas échéant.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux activités de gestion des risques liées à ses activités poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. En raison de la scission des activités du secteur du porc de la société, elle ne gère plus les risques liés à l'approvisionnement et à l'élevage du porc ou relativement à certaines devises associées à la vente à l'exportation de porc.

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net
Comptes débiteurs	Au coût amorti
Billets à recevoir	Au coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti
Dette à long terme	Au coût amorti
Instruments dérivés <sup>i)</sup>	À la juste valeur par le biais du résultat net
Placements de portefeuille	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

<sup>i)</sup> Certains instruments dérivés peuvent être désignés comme couvertures de flux de trésorerie, couvertures de juste valeur ou couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, selon le cas. Les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 31 décembre :

(en milliers de dollars)	2025			2024		
	Montant notionnel <sup>i)</sup>	Juste valeur		Montant notionnel <sup>i)</sup>	Juste valeur	
		Actif <sup>ii)</sup>	Passif <sup>ii)</sup>		Actif <sup>ii)</sup>	Passif <sup>ii)</sup>
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>						
Contrats de change	— \$	— \$	— \$	46 746 \$	— \$	1 618 \$
Swaps de taux d'intérêt	400 000 \$	3 042 \$	4 825 \$	400 000 \$	5 285 \$	5 429 \$
		3 042 \$	4 825 \$		5 285 \$	7 047 \$
<b>Couvertures de juste valeur<sup>iii)</sup></b>						
Contrats de change	— \$	— \$	— \$	73 942 \$	6 \$	2 533 \$
Contrats sur marchandises	— \$	—	—	70 822 \$	450	—
		— \$	— \$		456 \$	2 533 \$
<b>Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle</b>						
Swaps de taux d'intérêt	225 469 \$	— \$	2 473 \$	— \$	— \$	— \$
Contrats de change	46 324 \$	—	850	95 547 \$	1 138	679
Contrats sur marchandises	65 185 \$	2 526	—	118 568 \$	1 665	—
		2 526 \$	3 323 \$		2 803 \$	679 \$
<b>Total de la juste valeur</b>		5 568 \$	8 148 \$		8 544 \$	10 259 \$
Courant <sup>iv)</sup>		4 206 \$	6 506 \$		5 776 \$	6 765 \$
Non courant <sup>ii)</sup>		1 362	1 642		2 768	3 494
<b>Total de la juste valeur</b>		5 568 \$	8 148 \$		8 544 \$	10 259 \$

<sup>i)</sup> À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

<sup>ii)</sup> La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans consolidés. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans consolidés.

<sup>iii)</sup> La valeur comptable des éléments couverts aux bilans consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

<sup>iv)</sup> Au 31 décembre 2025, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a diminué de 0,4 million de dollars (diminution de 1,1 million de dollars au 31 décembre 2024) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 0,0 million de dollars (0,0 million de dollars au 31 décembre 2024) dans les bilans consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs, les billets à recevoir et les créditeurs et charges à payer pour lesquels leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur comptable de la dette à long terme se rapprochait de sa juste valeur. La juste valeur de la dette à long terme de la société a été classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur et estimée selon les flux de trésorerie futurs actualisés en fonction des taux actuels offerts pour des instruments financiers similaires assortis de risques et d'échéances analogues.

La société comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés à la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée des actifs et a été classée au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur des instruments dérivés que la société a utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change était estimée selon des mesures actuelles du marché en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux cours de change. Les contrats à terme standardisés et les options sur marchandises sont négociés en bourse et sur les marchés hors cote. La juste valeur est établie en fonction des prix d'échange et d'autres données de marché observables.

Les profits ou pertes nets sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de profits ou de pertes réalisés ou latents sur des instruments dérivés ayant cessé d'être désignés comme éléments de couverture ou ceux qui n'étaient autrement pas désignés dans une relation de couverture officielle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé une perte de 1,1 million de dollars (profit de 3,2 millions de dollars en 2024 – retraité pour exclure les activités abandonnées) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2025 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs :</b>				
Contrats sur marchandises <sup>)]</sup>	2 526 \$	—	—	2 526 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	3 042	—	3 042
	<b>2 526 \$</b>	<b>3 042</b>	<b>—</b>	<b>5 568 \$</b>
<b>Passifs :</b>				
Contrats de change	— \$	850	—	850 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	7 298	—	7 298
	<b>— \$</b>	<b>8 148</b>	<b>—</b>	<b>8 148 \$</b>

<sup>)]</sup> Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

## Capital

La société cherche à maintenir une structure du capital robuste et rentable qui permet la résilience, soutient sa stratégie de croissance à long terme et maximise la souplesse de son exploitation. Lorsqu'elle injecte du capital dans ses investissements qui visent à soutenir ses objectifs en matière de résultats, la société établit des taux de rendement internes pour les initiatives d'investissement. Les projets d'investissement sont généralement financés à l'aide de flux de trésorerie générés en interne et de créances de premier rang, au besoin.

La société utilise un effet de levier financier dans sa structure du capital pour réduire le coût du capital, car elle a pour but d'atteindre ses principaux ratios de crédit de manière à obtenir des conditions de crédit dignes d'une société dont la solvabilité est de qualité supérieure. La société évalue son profil de crédit au moyen de diverses mesures, certaines non conformes aux IFRS, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie diminués de la dette à long terme et de la dette bancaire (la « dette nette ») et le BAIIA ajusté.

En plus des facilités de crédit et des capitaux propres, la société utilise les contrats de location et un programme de titrisation de débiteurs à recours très limité comme sources supplémentaires de financement.

La société a un historique de croissance des dividendes et un bénéfice durable à long terme. De temps à autre, la société rachète des actions aux fins d'annulation aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et pour satisfaire aux attributions consenties dans le cadre de son plan d'unités d'actions temporairement incessibles décrit à la note 24 des états financiers consolidés.

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité des clients et des contreparties de la société à respecter leurs obligations en matière de paiement.

Le risque de crédit auquel la société est exposée dans le cours normal de ses activités se rapporte à ses clients, dont la quasi-totalité provient de la vente au détail, des services alimentaires et du secteur industriel. La société procède régulièrement à des évaluations du crédit portant sur la situation financière de ses clients nouveaux et existants et elle examine la recouvrabilité de ses créances clients et autres débiteurs afin d'atténuer toute possibilité de perte sur créance. La société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comportent ses actifs financiers a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société évalue la correction de valeur pour pertes à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour douze mois. Le délai moyen de recouvrement des débiteurs de l'exercice est conforme aux tendances historiques, sauf en ce qui concerne les changements liés à la scission des activités du secteur du porc de la société.

La direction est d'avis que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées étant donné la qualité généralement élevée du crédit des principaux clients de la société, le grand nombre de clients secondaires et leur répartition géographique de même que la facilité de titrisation liée aux débiteurs, décrite à la note 27 des états financiers consolidés. La société mène toutefois un volume assez important d'affaires avec un nombre réduit de détaillants en alimentation d'envergure. Au 31 décembre 2025, les trois plus importants clients de la société comptaient pour environ 41,2 % du total des ventes (41,0 % pour les trois plus importants clients en 2024).

La société est exposée au risque de crédit qui découle de ses effets à recevoir d'une entité structurée non consolidée en ce qui a trait au programme de titrisation de créances, comme l'explique la note 27 des états financiers consolidés. La direction estime que ce risque de crédit est limité du fait de la cote AA- dont est assortie la dette à long terme de l'institution financière qui finance la fiducie de tiers. La société est exposée au risque de crédit qui découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (essentiellement des dépôts auprès de banques à charte canadiennes) et des instruments dérivés négociés sur le marché hors cote. La société atténue ce risque de crédit en traitant principalement avec des contreparties qui sont d'importantes institutions financières internationales dont la dette à long terme est assortie d'une cote A ou d'une cote supérieure. L'exposition maximale de la société au risque de crédit à la date de clôture correspondait essentiellement à la valeur comptable des actifs financiers non dérivés et des instruments dérivés négociés sur le marché hors cote dont la juste valeur est positive.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La société gère le risque de liquidité en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, en réduisant au minimum sa dépendance envers une source de crédit unique, en maintenant des facilités de crédit engagées non utilisées suffisantes et en gérant les échéances des actifs et des passifs financiers pour minimiser les risques de refinancement.

Au 31 décembre 2025, la société disposait de facilités de crédit engagées non utilisées de 876,7 millions de dollars (638,9 millions de dollars en 2024) aux termes de ses principales conventions bancaires, comme il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés. Ces conventions bancaires contiennent des clauses restrictives et d'autres restrictions.

## Risque de marché

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie qui s'y rattachent fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt de la société découle des titres d'emprunt à long terme à taux fixes qui engendrent un risque de taux d'intérêt sur la juste valeur et des titres d'emprunt à taux variables qui donnent lieu au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. De plus, les soldes de trésorerie de la société sont habituellement investis dans des actifs à court terme portant intérêt.

La société gère son exposition au risque de taux d'intérêt au moyen de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable et en utilisant périodiquement des instruments dérivés de taux d'intérêt afin d'obtenir la combinaison souhaitée de titres d'emprunt à taux variable et à taux fixe.

Au 31 décembre 2025, la société avait une dette à taux variable de 1 137,4 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,8 % (1 683,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 6,4 % en 2024). La société a converti une tranche de 400,0 millions de dollars de sa dette à taux variable en dette à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,7 % (400,0 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,7 % en 2024). De plus, la société était exposée aux taux d'intérêt variables relativement à son programme de titrisation de créances. Au 31 décembre 2025, l'avance de trésorerie reçue aux termes de ce programme s'établissait à 150,0 millions de dollars et portait intérêt à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,3 % (141,8 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,9 % en 2024). Le montant maximal que la société peut obtenir en vertu de ces programmes se chiffre à 150,0 millions de dollars (150,0 millions de dollars en 2024).

Au 31 décembre 2025, la société avait une dette à taux fixe de 5,6 millions de dollars (6,2 millions de dollars en 2024) portant intérêt à un taux effectif moyen pondéré de 3,7 % (3,7 % en 2024). Les variations des taux d'intérêt du marché entraînent la fluctuation de la juste valeur de la dette à long terme à taux fixe, mais n'ont pas d'incidence sur le résultat puisque la dette de la société est inscrite au coût amorti et que la valeur comptable ne change pas lorsque les taux d'intérêt fluctuent.

#### *Risque de change*

Le risque de change se rapporte au risque que la valeur d'un instrument financier ou des flux de trésorerie fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change auquel est exposée la société découle principalement d'opérations effectuées en monnaies autres que le dollar canadien, y compris les ventes et achats libellés en devises, d'emprunts libellés en devises et d'investissements dans des sociétés étrangères. La principale devise à laquelle la société est exposée est le dollar américain.

La société utilise des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux opérations libellées en devises. La société a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié à certains de ses emprunts libellés en devises, au besoin.

#### *Risque lié au prix des marchandises*

La société est exposée au risque lié aux prix des marchandises comme les produits de viande, le carburant et certaines autres matières premières. La société conclut des contrats à prix fixe avec des fournisseurs ainsi que des contrats à terme normalisés et des options négociées en bourse et sur le marché hors cote afin de gérer l'exposition au risque lié aux fluctuations des prix sur les résultats d'exploitation.

La société classe certains contrats conclus dans le but de se procurer des marchandises devant être utilisées pour la production en appliquant l'exception « pour propre usage ». Ces contrats sont inscrits aux bilans consolidés seulement à la livraison.

Pour une analyse approfondie des pratiques de gestion des risques et des risques liés aux instruments dérivés, il convient de se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

## **15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL**

La société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies, y compris des régimes de retraite à prestations définies pour les employés au Canada, soit des régimes fin de carrière, des régimes salaires de carrière, des régimes fondés sur les années de service ou une combinaison de ces régimes. Les cotisations aux régimes à prestations définies doivent être versées dans des fonds gérés séparément. Certains employés retraités sont couverts par un régime d'avantages complémentaires de retraite qui fournit une assurance vie et prévoit le remboursement de certains frais médicaux.

Aux termes de sa politique de capitalisation des régimes de retraite, la société effectue des cotisations minimales suffisantes, afin de satisfaire aux exigences réglementaires locales en matière de capitalisation. Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations définies de la société, les organismes de réglementation locaux déterminent les exigences minimales en matière de capitalisation ou approuvent les plans de capitalisation que lui soumet la société. À la lumière d'évaluations actuarielles et d'autres facteurs, la société peut, de temps à autre, verser des cotisations discrétionnaires supplémentaires. Les cotisations versées en vue de combler les obligations inhérentes aux régimes ont été comptabilisées dans les comptes d'actifs ou de passifs dans les états financiers consolidés. Les évaluations actuarielles visant les régimes de retraite à prestations définies de la société sont effectuées en fonction de la réglementation en vigueur dans les territoires où les régimes s'appliquent.

Les actifs des régimes à prestations définies sont essentiellement investis dans des fonds de placement qui sont assujettis à des fluctuations des cours du marché. Les taux d'actualisation servant à évaluer les passifs des régimes se fondent sur les taux d'intérêt du marché à long terme. Les fluctuations de ces cours du marché et de ces taux d'intérêt peuvent se répercuter sur la charge de retraite et sur les besoins de capitalisation. Le rendement sur les placements, avant les charges, des actifs des régimes à prestations définies de la société s'est traduit par un profit de 2,5 % en 2025, comparativement à un profit de 4,8 % en 2024.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires, de l'âge du départ à la retraite des employés et des coûts des soins de santé prévus. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les estimations sont établies au début de chaque exercice et sont réévaluées si l'évolution des facteurs affectant les régimes ou de la conjoncture des marchés porte à croire que leur incidence sur les états financiers consolidés de la société pourrait être significative.

Dans le cadre de la transaction de scission, un régime de retraite distinct a été établi pour les exploitations porcines. Ce régime de retraite est en fait responsable des obligations au titre des prestations définies liées aux membres du personnel du secteur du porc et d'une partie proportionnelle des actifs des régimes de retraite en fonction des passifs de solvabilité attribuables aux membres du personnel du secteur du porc. Par conséquent, la société a décomptabilisé un passif net au titre des prestations de retraite de 1,9 million de dollars, ce qui représente la juste valeur des actifs et des passifs à la date de la scission qui faisaient partie du régime distinct ou qui y seront transférés. Ces actifs et obligations seront tous transférés du régime de retraite établi en attendant l'approbation réglementaire finale.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2025, le régime de retraite a acheté des rentes rachetables pour environ 4 200 participants avec une prime de 494,0 millions de dollars. Le rachat élimine de fait toutes les obligations juridiques ou implicites supplémentaires à l'égard de la portion des prestations assurées aux termes des régimes de retraite à prestations définies de la société. Par suite de la transaction, la société a comptabilisé un profit sur règlement non récurrent de 35,5 millions de dollars à titre d'autres produits dans l'état consolidé du résultat net. L'assureur émettra des polices individuelles et commencera à verser des prestations de retraite mensuelles en 2026.

En 2025, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global une perte nette avant impôt de 0,5 million de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend un gain avant impôt découlant des activités poursuivies de 17,0 millions de dollars correspondant aux changements apportés aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies, contrebalancés par une perte avant impôt de 17,5 millions de dollars liée à l'écart entre le rendement sur les actifs du régime et le taux d'actualisation.

En 2024, la société a inscrit dans les autres éléments du résultat global un gain avant impôt de 2,5 millions de dollars se rapportant à la réévaluation des actifs et des passifs des régimes. Ce montant comprend un gain avant impôt de 2,2 millions de dollars correspondant à l'écart entre le rendement sur les actifs du régime et le taux d'actualisation.

Les cotisations de la société sont financées à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La direction prévoit que les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation suffiront à financer les cotisations en espèces futures prévues. En 2025, les cotisations de la société aux régimes à prestations définies se sont chiffrées à 11,0 millions de dollars (9,1 millions de dollars en 2024).

La société prévoit cotiser à hauteur de 29,3 millions de dollars aux régimes de retraite en 2026, y compris les régimes à prestations définies, les régimes à cotisations définies et les régimes multiemployeurs.

## 16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre la société et ses entités consolidées ont été éliminées dans les états financiers consolidés de la société.

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a cotisé 34,3 millions de dollars (31,1 millions de dollars en 2024) à ces régimes.

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs externes de la société.

La rémunération des principaux dirigeants de la société comprend les frais suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Avantages à court terme		
Salaires, primes et jetons de présence	19 236 \$	12 062 \$
Allocation de voiture de fonction	298	374
Autres avantages	383	623
Total des avantages à court terme	19 917 \$	13 059 \$
Indemnités de fin de contrat de travail	—	1 238
Avantages postérieurs à l'emploi	508	537
Rémunération fondée sur des actions	14 502	11 251
<b>Total de la rémunération</b>	<b>34 927 \$</b>	<b>26 085 \$</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les principaux dirigeants de la société ont exercé 0,5 million d'options sur actions (0,1 million d'options sur actions en 2024) attribuées aux termes du plan d'options sur actions de Les Aliments Maple Leaf pour un montant de 13,0 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2024).

### Transactions avec d'autres parties liées

#### *Canada Packers Inc.*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la société a mené à terme la scission de ses activités du secteur du porc, ce qui a entraîné une perte de contrôle. À la suite de la transaction, les anciennes activités porcines de la société sont devenues les activités de Canada Packers Inc. (« Canada Packers »), société ouverte canadienne indépendante inscrite à la cote de la TSX. Dans le cadre de la scission, la société a conservé une participation de 16 % dans Canada Packers et a conclu un accord d'approvisionnement, ainsi que d'autres ententes, avec Canada Packers. Ces ententes permettent à la société d'avoir accès à un approvisionnement stable de produits du porc utilisés dans le cadre de ses activités.

Bien que la société détienne moins de 20 % des titres de capitaux propres de Canada Packers, elle exerce son influence notable en raison de sa présence au conseil d'administration de Canada Packers et de ses transactions importantes conclues dans le cadre d'ententes signées aux fins de la scission.

Le tableau suivant présente les transactions qui ont eu lieu, par suite de la perte de contrôle, avec Canada Packers :

<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025</b>	
Ventes à l'entreprise associée	<b>18 528 \$</b>
Achats auprès de l'entreprise associée	<b>89 913 \$</b>
Dividendes reçus de l'entreprise associée	<b>1 094 \$</b>
Quote-part du total du résultat global de l'entreprise associée	<b>3 862 \$</b>

Des ventes sont effectuées auprès de Canada Packers relativement à des services de désossage de jambon, ainsi que des services de courtage, de licences de propriété intellectuelle et des services informatiques. Les achats auprès de Canada Packers sont pour des produits du porc.

Les montants suivants étaient impayés à la date de clôture :

<b>Au 31 décembre 2025</b>	
Comptes débiteurs	<b>6 305 \$</b>
Créditeurs et charges à payer	<b>3 639 \$</b>

Les soldes impayés au 31 décembre 2025 ne sont pas garantis et le règlement se fait en trésorerie. Aucune garantie n'a été fournie ou reçue à l'égard d'une somme à recevoir d'une partie liée ou à lui payer.

#### *McCain Capital Inc. et McCain Financial Advisory Services*

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président-directeur du conseil d'administration de la société, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,9 million de dollars (0,8 million de dollars en 2024), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions avec MCI. Au 31 décembre 2025, un montant de 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars en 2024) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est détenue par M. Michael H. McCain. Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.

## **17. MESURES INCITATIVES GOUVERNEMENTALES**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé un montant total de 0,8 million de dollars (20,3 millions de dollars en 2024) au titre des mesures incitatives gouvernementales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé un montant de 0,5 million de dollars (15,0 millions de dollars en 2024) au titre des mesures incitatives gouvernementales en tant que réduction du coût des actifs connexes. De ce montant, la société a reçu 0,2 million de dollars du gouvernement du Manitoba afin de l'assister avec des initiatives en matière d'efficacité énergétique et 0,3 million de dollars du gouvernement du Canada pour l'expansion de la capacité de transformation ultérieure de la volaille.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé en résultat un montant de 0,3 million de dollars (5,3 millions de dollars en 2024) au titre des mesures incitatives gouvernementales. De ce montant, la société a reçu un rabais de 0,2 million de dollars du gouvernement du Manitoba relativement à des initiatives en matière d'efficacité énergétique. En outre, la société a touché un montant de 0,1 million de dollars lié à d'autres mesures incitatives.

La société comptabilise actuellement des prêts publics totalisant 5,6 millions de dollars (6,2 millions de dollars en 2024) dans les bilans consolidés consentis par le gouvernement du Canada dans le cadre de programmes d'appui à l'innovation dans le secteur agricole au Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 16 des états financiers consolidés.

## **18. CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2025, il y avait 124 618 727 actions ordinaires avec droit de vote émises et en circulation (123 835 056 en 2024). Au 24 février 2026, il y avait 124 642 411 actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de chacun des trois premiers trimestres de 2025, la société a déclaré et versé des dividendes en trésorerie de 0,24 \$ (0,22 \$ en 2024) par action ordinaire avec droit de vote. Au quatrième trimestre de 2025, après la scission des activités du secteur du porc, la société a déclaré et versé un dividende en trésorerie de 0,19 \$ (0,22 \$ en 2024) par action ordinaire et un dividende spécial de 0,60 \$ (0,00 \$ en 2024) par action ordinaire. Les dividendes annuels ont donc totalisé 1,51 \$ (0,88 \$ en 2024) par action ordinaire, et les dividendes ont totalisé 188,1 millions de dollars (108,5 millions de dollars en 2024).

## 19. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Le 12 janvier 2026, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel de 0,19 \$ par action à 0,21 \$ par action soit 0,84 \$ par action sur une base annuelle. Avec cette augmentation, le paiement du dividende pour le premier trimestre de 2026 sera de 0,21 \$ par action ordinaire, payable le 31 mars 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 2026. Sauf indication contraire de la société au plus tard à la date de paiement du dividende, le dividende sera considéré comme admissible au crédit d'impôt pour dividendes amélioré. Le régime de réinvestissement de dividendes de la société permet aux actionnaires admissibles de demander que leurs dividendes en espèces soient réinvestis dans des actions ordinaires supplémentaires de la société. Par conséquent, pour les actionnaires qui souhaitent réinvestir leurs dividendes dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes, Les Aliments Maple Leaf a l'intention d'émettre de nouvelles actions ordinaires à un prix égal à 100 % du prix de clôture moyen pondéré des actions pour les cinq jours de bourse précédant la date de paiement du dividende. De plus amples renseignements sur le régime de réinvestissement de dividendes, notamment sur la façon de s'inscrire au programme, sont disponibles à l'adresse <https://www.mapleleaffoods.com/fr>.

## 20. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité pour chacun des trimestres des deux derniers exercices :

(en millions de dollars, sauf le résultat par action et la marge (non audité))	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Ventes <sup>i)</sup>	991,2 \$	917,1 \$	1 010,5 \$	935,5 \$	1 004,2 \$	932,1 \$	906,7 \$	848,8 \$
Profit brut <sup>i)</sup>	158,4 \$	143,5 \$	162,8 \$	140,2 \$	187,4 \$	146,4 \$	154,1 \$	127,3 \$
Frais de vente et charges générales et administratives <sup>i)</sup>	93,2 \$	90,0 \$	101,5 \$	96,8 \$	99,6 \$	105,8 \$	103,1 \$	99,1 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>	(34,4) \$	6,4 \$	23,3 \$	(1,8) \$	39,0 \$	(4,5) \$	16,0 \$	(12,0) \$
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités poursuivies <sup>i)</sup>								
De base	(0,28) \$	0,05 \$	0,19 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$	0,13 \$	(0,10) \$
Dilué	(0,28) \$	0,05 \$	0,18 \$	(0,01) \$	0,31 \$	(0,04) \$	0,13 \$	(0,10) \$
Bénéfice (perte)	391,2 \$	53,5 \$	43,1 \$	17,7 \$	57,8 \$	(26,2) \$	49,6 \$	51,6 \$
Bénéfice (perte) par action								
De base	3,14 \$	0,43 \$	0,35 \$	0,14 \$	0,47 \$	(0,21) \$	0,40 \$	0,42 \$
Dilué	3,06 \$	0,43 \$	0,34 \$	0,14 \$	0,46 \$	(0,21) \$	0,40 \$	0,42 \$
Résultat ajusté par action <sup>i), ii)</sup>	0,32 \$	0,18 \$	0,21 \$	(0,01) \$	0,33 \$	0,06 \$	0,21 \$	(0,06) \$
Résultat d'exploitation ajusté <sup>i), ii)</sup>	67,2 \$	52,8 \$	62,4 \$	40,4 \$	83,6 \$	54,4 \$	57,0 \$	34,3 \$
BAlIA ajusté <sup>i), ii)</sup>	117,3 \$	108,3 \$	111,7 \$	93,8 \$	130,8 \$	105,3 \$	115,8 \$	85,3 \$
Marge du BAlIA ajusté <sup>i), ii)</sup>	11,8 %	11,8 %	11,1 %	10,0 %	13,0 %	11,3 %	12,8 %	10,0 %

<sup>i)</sup> Les montants trimestriels pour 2024 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

<sup>ii)</sup> Se reporter à la rubrique 27 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document.

La fluctuation des ventes trimestrielles est attribuable à l'évolution des prix, des volumes et de la composition des ventes et à l'incidence des devises.

La variation du résultat trimestriel des activités poursuivies s'explique par des facteurs semblables à ceux pour influencer sur les ventes, la variation du coût des intrants, les efficacités opérationnelles, les frais de restructuration et autres frais connexes, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés, l'ajustement des provisions, les pertes de valeur, les gains et pertes à la sortie d'actifs, les variations des taux d'intérêt et de la dette à long terme.

Pour obtenir une explication et une analyse des résultats trimestriels, il y a lieu de se reporter aux rapports de gestion trimestriels de la société déposés sur SEDAR+, qui sont également disponibles sur le site Web de la société, au [www.mapleleaffoods.com](http://www.mapleleaffoods.com).

## 21. PERSPECTIVES

Les Aliments Maple Leaf est une société chef de file de protéines soutenue par un puissant portefeuille de marques, et une figure de proue en matière de durabilité et de sécurité alimentaire. La société poursuit l'exécution de son plan stratégique, qui définit la voie qu'elle utilisera pour faire progresser sa vision d'être la société ayant les pratiques de production de protéines les plus durables au monde tout en réalisant ses objectifs commerciaux et financiers.

### Prévisions de la société pour l'exercice 2026 :

- Croissance moyenne à un chiffre des revenus par rapport à 2025, stimulée par l'exécution de stratégies de croissance éprouvées, notamment en tirant parti du leadership dans le secteur des viandes durables, en investissant dans notre portefeuille de marques de premier plan, en accélérant le rythme de l'innovation percutante, en élargissant la portée du marché américain et en s'intégrant davantage aux stratégies des clients, ainsi que par la demande forte et croissante des consommateurs pour des produits protéinés.
- BAlIA ajusté<sup>i)</sup> d'environ 520 à 540 millions de dollars, soutenu par une croissance des revenus et l'amélioration des marges attribuable à la discipline opérationnelle et aux avantages tirés de l'initiative Alimentons la croissance de la société.

- Maintien d'un bilan de qualité assorti d'une dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois<sup>9)</sup> inférieure à 3,0 fois et soutenu par de solides flux de trésorerie disponibles et une affectation prudente du capital.
- Investissements en capital disciplinés d'environ 160 à 180 millions de dollars dans des dépenses axées sur l'entretien et l'amélioration de la productivité.
- Croissance d'environ 10 % des dividendes, le dividende trimestriel passant de 0,19 \$ à 0,21 \$ par action, ce qui témoigne de l'engagement de Les Aliments Maple Leaf à obtenir un rendement pour les actionnaires.

Les Aliments Maple Leaf reconnaît que les facteurs macroéconomiques pourraient continuer d'influencer fortement le contexte opérationnel, ce qui crée de l'incertitude et une possible volatilité. Une telle situation a certaines répercussions sur les activités de la société, notamment l'influence de ces dynamiques sur la perception des consommateurs, l'activité de la chaîne d'approvisionnement, l'accès aux marchés, les obstacles au commerce et les taux de change. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de l'évolution de la situation, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles. En même temps, elle reconnaît que sa capacité à fournir ses prévisions pour 2026 pourrait être touchée par le contexte.

<sup>9)</sup> Se reporter à la rubrique 27 intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS » dans le présent document pour une définition de ces mesures et ratios non conformes aux IFRS.

## 22. ENVIRONNEMENT

Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à maintenir des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et à entretenir des relations positives avec les collectivités où elle exerce ses activités. La société est exploitée en fonction d'une politique intitulée « Notre engagement à l'égard de la durabilité environnementale », laquelle a été approuvée par le Comité de sécurité et durabilité du conseil d'administration. Cet engagement à l'égard de la durabilité environnementale peut être consulté sur le site Web de la société.

Le programme environnemental de la société fait l'objet d'un contrôle régulier par le Comité, notamment en ce qui concerne la conformité aux exigences réglementaires et le recours aux services de spécialistes internes en matière d'environnement et à des spécialistes dans le domaine. La société continue d'investir dans l'infrastructure environnementale liée à l'eau, aux déchets, à l'énergie et aux émissions atmosphériques pour s'assurer de toujours respecter, voire dépasser, les normes environnementales, tout en veillant à la mise en œuvre de procédés visant à minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement.

La société détient une facilité de crédit consortiale liée à la durabilité (la « facilité de crédit ») qui est composée d'une ligne de crédit renouvelable engagée et non garantie de 1 200,0 millions de dollars venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2030, d'une facilité engagée de crédit à terme non garantie d'une valeur de 200,0 millions de dollars américains (tranche 1) échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2029, et une facilité engagée de crédit à terme garantie de 550,0 millions de dollars (tranche 2) échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2028, dont le prix est assujéti à un ajustement allant jusqu'à 5 points de base en fonction du rendement par rapport à des cibles de durabilité spécifiées, en alignant la structure de financement de la société sur ses objectifs environnementaux.

Les dépenses relatives aux exigences environnementales courantes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ni sur le résultat de la société. Des événements pourraient toutefois se produire et faire en sorte que les dépenses relatives à l'environnement soient importantes et qu'elles entraînent des effets néfastes importants sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société. Ces événements pourraient comprendre, sans toutefois s'y limiter, de nouveaux règlements environnementaux ou la survenance d'un incident indésirable à l'une des installations de la société (se reporter à la rubrique 23 « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion). La société dispose actuellement d'une provision de 1,9 million de dollars pour couvrir les coûts d'assainissement de l'environnement attendus. En tant qu'importante société du secteur de l'alimentation, la société tient compte dans la poursuite de ses activités de questions d'ordre sanitaire, environnemental ou social dont les enjeux dépassent la rentabilité à court terme, afin de contribuer à un avenir durable. Aller au-delà de la simple conformité de manière à réduire substantiellement l'empreinte environnementale de la société s'avère de plus en plus indispensable pour s'attaquer aux enjeux environnementaux planétaires croissants, réaliser des efficacités opérationnelles et comprimer les coûts.

La société progresse sur plusieurs fronts afin d'accélérer la réduction de ses principaux indicateurs de rendement environnemental pour les émissions de gaz à effet de serre (portée 1 à 3) ainsi que pour la gestion des déchets, et la consommation d'eau et d'énergie dans ses activités de fabrication. La société a entre autres mis sur pied un groupe de travail sur la durabilité, réalisé des plans d'action ambitieux sur le terrain à l'échelle de son réseau, et fait progresser plusieurs projets d'envergure à long terme et à fort impact, que ce soit en donnant un coup d'accélérateur aux initiatives d'agriculture régénératrice et aux investissements dans ce domaine, ou à des projets durables liés à la fabrication.

### *Cibles basées sur la science*

Les cibles basées sur la science donnent aux entreprises un cadre pour préciser le volume et le rythme de la réduction des émissions de GES qui est nécessaire pour satisfaire aux engagements de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le 9 septembre 2019, l'initiative Science-Based Target (« SBTi ») a approuvé les cibles de réduction des émissions de GES de Les Aliments Maple Leaf. SBTi a vérifié l'inventaire exhaustif de carbone de la société, réalisé dans le respect du protocole des gaz à effet de serre (*Greenhouse Gas Protocol*) du World Resources Institute et du World Business Council for Sustainable Development, reconnu à l'échelle mondiale. Les Aliments Maple Leaf s'est engagée à réduire de 30 % ses émissions absolues de GES de portée 1 et de portée 2, et ses émissions de GES de portée 3 de 30 % par 1 000 kg de production d'ici 2030, l'année de référence étant 2018.

La société gère ses objectifs de durabilité sur deux fronts, soit en misant sur l'évitement et la réduction de ses émissions de GES et en achetant des crédits pour projets environnementaux à fort impact attestant une diminution d'émissions vérifiées afin de compenser les émissions qu'il est pour l'instant impossible d'éliminer. Cette façon de faire permet à la société de neutraliser ses émissions de GES de type 1 et 2 et une partie de ses émissions de type 3.

Pour obtenir un complément d'information sur le rendement environnemental de la société et sa stratégie relative au carbone, il y a lieu de se reporter au rapport intégré de 2024 sur le site Web de la société.

### 23. FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de l'exploitation de son entreprise et de l'exercice de ses activités, la société est exposée à de nombreux risques. Plusieurs sont décrits plus bas, notamment les risques qui sont les plus importants selon la société. Ces facteurs de risque de même que d'autres risques et incertitudes inconnus de la société pour l'instant ou que cette dernière juge négligeables pour l'instant pourraient nuire de manière significative au rendement, au résultat d'exploitation de la société et à sa capacité de verser des dividendes ou des remboursements de capital aux actionnaires. Ces risques pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, notamment en ce qui concerne les perspectives, les cibles et les objectifs financiers. Plusieurs risques échappent au contrôle de la société et malgré les efforts que cette dernière pourrait déployer pour gérer ou atténuer son exposition aux risques, rien ne garantit que de telles activités de gestion ou d'atténuation des risques seront fructueuses. Avant de prendre une décision de placement, les lecteurs doivent porter une attention particulière aux facteurs de risque suivants, ainsi qu'aux autres renseignements contenus dans le présent rapport et dans les autres documents publics de la société.

#### *Risques associés à la scission récemment achevée de Canada Packers*

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, la société a mené à bien la scission de ses activités du secteur du porc en une société ouverte autonome appelée Canada Packers Inc. (« Canada Packers »).

Maintenant que la scission de ses activités du secteur du porc est terminée, la société exerce ses activités en tant que société de protéines plus concentrée, principalement exposée à la volaille et aux aliments préparés. Par conséquent, la société a réduit la diversification de ses produits et de ses bénéfices et pourrait être plus vulnérable aux événements défavorables touchant ses activités restantes, y compris les facteurs de risque énumérés aux présentes.

Par conséquent, la société pourrait subir la perte de synergies opérationnelles, commerciales et financières réalisées antérieurement dans le cadre des activités intégrées; des perturbations opérationnelles potentielles à mesure que la société s'adapte à ses nouvelles structures, processus et dynamiques avec Canada Packers; une réduction des risques qui pourrait nuire à la capacité de la société à demeurer concurrentielle; des risques de marché, puisque la scission pourrait avoir une incidence sur le rendement et l'évaluation des actions; et des risques de séparation, alors que la société cherche à mettre en œuvre les changements nécessaires pour exercer ses activités de façon indépendante, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation. Compte tenu de ces facteurs et d'autres facteurs, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser les avantages stratégiques et financiers à long terme attendus d'une exploitation plus ciblée, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

À la suite de la scission de ses activités du secteur du porc, la société détient ou contrôle, directement ou indirectement, environ 16,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Canada Packers et entretient une relation commerciale importante avec Canada Packers par l'entremise d'un accord d'approvisionnement entre la société et Canada Packers. La société continuera donc d'être exposée aux risques liés aux activités du secteur du porc à cet égard. De plus, la Société sera fortement dépendante de Canada Packers pour son approvisionnement en porc frais et congelé nécessaire à ses activités liées aux aliments préparés, y compris le porc « Élevé sans antibiotiques » qui pourrait ne pas être facilement approvisionné auprès d'autres fournisseurs. Toute perturbation de la capacité de Canada Packers d'approvisionner la société en porc pour ses activités liées aux aliments préparés pourrait avoir un impact significatif sur les activités et l'exploitation de la société.

#### *Considérations fiscales canadiennes relatives à la scission de Canada Packers*

Dans le cadre de la scission des activités du secteur du porc au moyen d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») visant à former Canada Packers, la société a conclu une convention d'arrangement (la « convention d'arrangement ») aux termes de laquelle la société ou Canada Packers, selon le cas, a convenu d'indemniser l'autre partie pour certaines pertes subies ou subies relativement à des manquements à des clauses restrictives d'ordre fiscal. Toute demande d'indemnisation à l'encontre de la société ou de Canada Packers (pour son propre compte ou à titre de société remplaçante) en vertu des dispositions de la convention d'arrangement pourrait être importante, pourrait ne pas être satisfaite et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la société ou Canada Packers, selon le cas.

De plus, dans le cadre de la scission, la société a demandé et obtenu des décisions fiscales anticipées en matière d'impôt sur le revenu (collectivement, les « décisions en matière d'impôt ») de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »). La décision fiscale exige, entre autres, que l'arrangement respecte toutes les exigences des règles « papillon » de l'article 55 de la *Loi de l'impôt*. Bien que l'arrangement ait été structuré de manière à se conformer à ces règles, certaines exigences de ces règles dépendent d'événements qui surviennent après la conclusion de l'arrangement ou qui peuvent ne pas être sous le contrôle de Les Aliments Maple Leaf ou de Canada Packers. Si ces exigences ne sont pas respectées, Les Aliments Maple Leaf et/ou Canada Packers comptabiliseraient un gain imposable à l'égard de l'arrangement. S'ils sont engagés, ces passifs d'impôt pourraient être importants et avoir une incidence significative sur la situation financière de Les Aliments Maple Leaf et/ou de Canada Packers. De plus, si de telles exigences ne sont pas respectées en raison d'un acte, d'une omission ou d'une opération conclue par Les Aliments Maple Leaf et/ou Canada Packers,

Les Aliments Maple Leaf et/ou Canada Packers, selon le cas, pourraient être tenus d'indemniser l'autre partie aux termes de la convention d'arrangement, comme il est décrit ci-dessus.

#### *Conditions des marchés et conjoncture à l'échelle mondiale*

Les activités commerciales et la situation financière de la société sont touchées de façon importante par la conjoncture économique et les conditions du marché mondial, y compris les actions gouvernementales connexes, allant des conflits mondiaux aux tarifs douaniers et autres obstacles au commerce. Ces conditions peuvent contribuer aux pressions inflationnistes, à l'augmentation des coûts, aux obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce, au changement dans le comportement des clients et des consommateurs, à la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et locales, à la limitation de la disponibilité des intrants essentiels aux activités de la société et à sa capacité d'expédier des produits sur les marchés; au dérèglement du commerce international et de l'accès aux marchés; aux restrictions opérationnelles; à la capacité réduite de mettre en œuvre des initiatives d'innovation de produits, au risque de crédit de contrepartie et à la volatilité des marchés financiers et des marchandises. Les tensions mondiales et l'instabilité commerciale ont augmenté en raison des conflits armés dans le monde et de l'augmentation des droits de douane imposée par les États-Unis. La dynamique géopolitique continue de changer et d'évoluer, créant une incertitude sous-jacente et amplifiant potentiellement l'incidence des autres risques décrits dans le présent rapport de gestion

#### *Commerce international*

La société exporte ses produits finis à des clients à l'extérieur du Canada et importe divers intrants et ingrédients d'autres territoires. Dans la mesure où la société est dépendante de ses activités d'importation et d'exportation, elle est assujettie aux risques intrinsèques associés au commerce international, notamment un changement dans la libre circulation des produits alimentaires d'un pays à l'autre, les fluctuations des valeurs des devises, les politiques fiscales discriminatoires, les modifications imprévues des lois et des règlements locaux et l'incertitude entourant l'application de recours dans des pays étrangers. La politique commerciale *America First* mise en œuvre par le président Trump a ajouté une couche d'imprévisibilité aux taux tarifaires mondiaux et aux tendances commerciales qui en résultent. Bien que l'industrie alimentaire canadienne soit, pour l'instant, en grande partie exclue des tarifs américains, l'imprévisibilité de la politique commerciale des États-Unis et les discussions sur le renouvellement de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM »), qui devraient commencer en juillet 2026, continuent de miner l'incertitude économique et de causer des perturbations aux chaînes d'approvisionnement et aux flux commerciaux mondiaux. En plus des changements continus aux pratiques tarifaires américaines, les relations commerciales entre le Canada et d'autres territoires étrangers pourraient changer si des territoires étrangers imposent des tarifs, des quotas, des barrières commerciales ou d'autres restrictions similaires sur les ventes internationales de la société, ou introduisent des subventions pour des produits agricoles concurrents. Les événements géopolitiques et les différends entre le Canada et d'autres pays qui échappent au contrôle de la société peuvent affecter le commerce international et donc l'accès aux marchés. La société tire parti d'informations fondées sur les données pour rester à l'affût de l'évolution de la situation, et elle a confiance dans la résilience de ses marques, de son modèle d'affaires et de sa stratégie pour évoluer dans les conditions économiques actuelles. Parallèlement, la société reconnaît que ses activités, ses opérations, sa performance financière (y compris sa capacité à présenter ses prévisions pour 2026) et ses plans de croissance futurs pourraient être considérablement touchés par les développements futurs dans la relation commerciale et tarifaire entre le Canada et les États-Unis. La perturbation qui pourrait être causée par ces discussions, l'imposition potentielle ou réelle de tels tarifs ou restrictions commerciales ou de mesures similaires, ainsi que l'augmentation du taux ou de la portée de ces tarifs ou de ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En 2025, lorsque les États-Unis ont menacé d'imposer des tarifs au Canada, la société a mis sur pied un groupe de travail chargé d'identifier des stratégies d'atténuation ainsi que les occasions potentielles à court terme de gérer le risque lié aux tarifs américains et aux droits de rétorsion canadiens. Environ 11 % des ventes de la société sont attribuables aux ventes aux États-Unis. Étant donné que la société possède des installations de production aux États-Unis, environ 7 % de ses ventes sont des produits fabriqués au Canada, expédiés et vendus aux États-Unis, lesquels pourraient être assujettis à de nouveaux tarifs. Étant donné que la volaille n'est habituellement pas vendue aux États-Unis en raison du système canadien de gestion de l'offre et que les protéines végétales sont produites et vendues principalement aux États-Unis, les mesures tarifaires ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur celles-ci. Dans le secteur des aliments préparés, dans l'éventualité où de nouveaux tarifs auraient une incidence sur les activités de la société, elle prévoit se concentrer sur ses clients canadiens et sur les consommateurs afin de profiter de l'élan en faveur de l'achat de produits canadiens, tout en collaborant avec ses clients américains à l'élaboration de stratégies visant à continuer de répondre à leurs besoins. Les tarifs et la menace de tarifs peuvent également avoir un effet amplificateur ou atténuant sur d'autres facteurs de risque tels que le comportement des consommateurs et des concurrents et la compétitivité, les cours de change et les pressions inflationnistes. Toutefois, rien ne garantit que la société sera en mesure d'atténuer l'incidence des tarifs et des restrictions commerciales sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

De plus, et comme il est expliqué à la sous-rubrique « Santé du bétail et risques associés aux maladies animales », la propagation de maladies animales pourrait fortement perturber le commerce international de protéines animales, puisque les États imposent des barrières commerciales pour freiner la propagation de telles maladies. Tous ces risques pourraient entraîner une hausse des coûts ou une baisse des produits, ce qui, dans une éventualité ou l'autre, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

### *Concurrence et activités des concurrents, des clients et des consommateurs*

Le secteur de l'alimentation est extrêmement concurrentiel. Il existe peu d'entraves à l'accès au marché pour de nombreuses catégories de produits de la société. La concurrence est fondée sur des facteurs comme la disponibilité des produits, la qualité et le goût des produits, les prix, la reconnaissance de la marque, la variété des produits, l'emballage et la conception des produits, l'espace d'étalage, la réputation, les allégations concernant la valeur nutritive et autres, l'efficacité des promotions et la capacité de cibler les préférences changeantes des consommateurs. La société peut subir des pressions sur les prix à la suite, par exemple, d'efforts promotionnels et de stratégies d'un concurrent souhaitant accroître sa part de marché, de même que dans les catégories de produits caractérisés par une capacité de production limitée.

Des pressions de concurrents existants et de nouveaux venus dans divers marchés pourraient réduire les ventes, les marges, les bénéfices et la part de marché de la société, ce qui aurait une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Dans l'ensemble, la capacité de la société d'accroître ses revenus et de réaliser sa stratégie commerciale dépend en partie de sa capacité à attirer de nouveaux consommateurs et à fidéliser sa clientèle de façon rentable. Si la société n'y arrive pas, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir. De plus, si les clients ou les consommateurs n'ont pas l'impression que l'offre de produits de la société représente une valeur et une qualité suffisantes, ou si la société est incapable d'offrir de nouveaux produits pertinents, elle pourrait échouer à attirer et à fidéliser de nouveaux clients ou à susciter l'intérêt de clients existants afin qu'ils continuent d'acheter ses produits.

La société rivalise avec des entreprises qui peuvent disposer de ressources supérieures sur le plan financier ou autre, ou dont les coûts d'exploitation et le coût du capital sont plus faibles. Dans certains cas, cela pourrait forcer la société à réduire ses prix, ce qui diminuerait sa rentabilité, ou, à l'inverse, lui faire perdre des parts de marché si elle maintient ses prix. Les pressions inflationnistes pourraient aussi inciter les consommateurs à opter pour des produits de marques à moindre coût, comme des produits de marque maison, ce qui exercerait de la pression sur le rendement de la société. Il est aussi possible que certains concurrents soient plus novateurs, disposent de ressources supérieures ou soient en mesure de lancer plus rapidement de nouveaux produits sur le marché. Cela pourrait désavantager la société dans la course à l'innovation et au lancement de nouveaux produits qui répondent aux tendances de consommation en pleine évolution.

Dans l'ensemble, il est possible que ces pressions concurrentielles, jumelées aux comportements des clients et des consommateurs, réduisent la part de marché de la société et que cette dernière soit obligée de réduire ses prix, d'investir davantage dans le marketing et la publicité, ou d'accroître le nombre de campagnes de promotion ou de prix au rabais. Chacun de ces facteurs pourrait nuire aux marges, aux résultats d'exploitation et à la rentabilité de la société, et entraver l'atteinte des cibles de croissance établies.

### *Prix des produits*

La rentabilité de la société dépend en grande partie de sa capacité à prendre des décisions relatives aux prix de ses produits qui, d'une part, incitent les clients à les acheter et, d'autre part, permettent de récupérer les frais de développement et les autres coûts associés aux produits. Si les prix sont trop élevés, les produits ne se vendront pas, et si les prix sont trop bas, les produits ne généreront pas un rendement adéquat. Dans un contexte d'inflation, il peut se créer un déséquilibre entre l'incidence de la hausse des coûts sur les activités et les intrants de la société et sa capacité à rajuster ses prix sur le marché de manière à préserver ses marges. Par conséquent, l'incapacité de la société à établir correctement le prix de ses produits pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

### *Salubrité des aliments, responsabilité des consommateurs et rappels de produits*

La société est assujettie aux risques qui touchent l'ensemble de l'industrie de l'alimentation, notamment ceux que posent la détérioration ou la contamination accidentelle des aliments, la violation de produits, la responsabilité à l'égard des produits de consommation, les coûts éventuels d'un rappel de produits et les problèmes connexes. Les produits de la société peuvent être contaminés par des organismes causant des maladies, ou pathogènes, comme certaines souches des bactéries *Escherichia coli* (*E. coli*), *Salmonella* et *Listeria*. Ces agents pathogènes pourraient être présents dans certains produits de la société. La société gère activement ces risques en assurant la rigueur des contrôles et procédés qu'elle emploie dans ses installations de fabrication et réseaux de distribution, et en maintenant une couverture d'assurance prudente. Cependant, la société ne peut garantir que ces systèmes, même s'ils fonctionnent efficacement, élimineront les risques liés à la salubrité des aliments. La société pourrait être tenue de rappeler certains de ses produits dans le cas de contamination ou de résultats d'essais défavorables, ou à titre de mesure de précaution, comme pour les autres rappels ayant eu lieu par le passé. Il est aussi possible que les produits visés par le rappel ne soient pas tous correctement identifiés, que le rappel ne soit pas réussi ou qu'il ne soit pas effectué en temps opportun. Toute contamination de produits pourrait assujettir la société à des réclamations au titre de la responsabilité civile, à des réclamations découlant de pertes économiques subies par des clients ou d'autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement, à de la publicité défavorable et à un examen minutieux, à des enquêtes ou à l'intervention de la part des gouvernements, ce qui ferait monter les coûts et baisser les ventes. Plusieurs de ces coûts ne sont pas couverts par une assurance. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

### *Cybersécurité et gestion générale des systèmes d'information de la société*

La Société s'appuie sur ses propres systèmes de technologie de l'information, ainsi que sur ceux de ses tiers fournisseurs de services, de vendeurs et de ses partenaires stratégiques, dans tous ses secteurs d'activité et d'exploitation. Les méthodes utilisées pour obtenir un accès non autorisé, désactiver ou endommager des services et saboter des systèmes sont en constante évolution. Par le passé, la société a subi un incident de cybersécurité ayant perturbé les activités et l'exploitation de la société, restreint l'accès aux données essentielles, donné lieu à une atteinte à la sécurité des renseignements sensibles et exposé la société à des demandes de rançons

qu'elle a refusé de payer. Bien que l'entreprise ait été en mesure de poursuivre ses activités tout au long de l'événement, ce dernier a eu une incidence sur les activités ainsi qu'une incidence économique sur le rendement financier de la société. La société a pris des mesures supplémentaires pour assurer sa protection, mais une attaque future demeure possible. Tout incident de cybersécurité risquerait de nuire à la capacité de Les Aliments Maple Leaf à exploiter son entreprise, à poursuivre ses activités, à protéger sa propriété intellectuelle (y compris ses secrets commerciaux) et à réaliser ses objectifs stratégiques, ce qui aurait une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et sa réputation. Un tel incident pourrait aussi compromettre les renseignements personnels ou confidentiels d'employés ou de tiers, ce qui exposerait la société à des actions en justice et à des mesures réglementaires supplémentaires. De plus, un tel événement pourrait également avoir une incidence sur les tiers tels que les fournisseurs ou les clients, ce qui pourrait entraîner des responsabilités ou une rémunération pour ces parties.

La société met en œuvre des politiques, des processus et des procédures de manière à gérer les capacités, le rendement, la sécurité et la disponibilité des systèmes, y compris des plans de résilience et de reprise après sinistre visant les systèmes, les infrastructures et les données. Des protocoles de sécurité et des politiques de sécurité des technologies de l'information veillent à la conformité aux normes de sécurité applicables, y compris en ce qui concerne l'information appartenant aux clients, employés et fournisseurs de la société. Les Aliments Maple Leaf surveille et gère activement les cybermenaces et améliore en continu sa capacité à les atténuer par l'entremise de programmes déployés à l'échelle de la société. Rien ne garantit toutefois que ces mesures seront efficaces.

La société met périodiquement en œuvre des initiatives d'amélioration des processus afin de simplifier, d'évaluer et d'harmoniser ses systèmes et processus en vue d'optimiser le rendement et de réduire le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. Rien ne garantit que de tels changements amélioreront les processus actuels ou les résultats d'exploitation ni qu'ils réduiront le risque d'erreur dans la présentation de l'information financière. L'échec de l'un de ces éléments pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Données et confidentialité*

Dans le cours normal de leurs activités, la société et ses tiers fournisseurs de services recueillent, stockent, utilisent, détruisent et, s'il y a lieu, divulguent des données et des renseignements sensibles et confidentiels, comme les renseignements personnels de ses clients et de ses membres du personnel, ainsi que des renseignements exclusifs et confidentiels liés aux activités et aux affaires de la société. Les données, l'analyse de données et la technologie sont de plus en plus pertinentes pour les activités et la stratégie commerciales de la société, par exemple pour éclairer et améliorer l'offre de produits et de services. La société doit assurer l'intégrité, la fiabilité et la sécurité de ces informations d'une manière conforme aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels. Toute atteinte frauduleuse, malveillante ou accidentelle à la sécurité des données pourrait entraîner la divulgation involontaire de clients, de fournisseurs, de membres du personnel ou d'autres données ou renseignements confidentiels ou sensibles, ou un accès non autorisé à ceux-ci, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour la société afin d'améliorer la sécurité ou de réagir à des événements, à des violations de la vie privée ou à d'autres lois ou règlements, pénalités ou litiges. De plus, de tels incidents pourraient également avoir une incidence défavorable sur l'image de marque et la réputation de la société, donner lieu à des enquêtes par des organismes gouvernementaux et avoir une incidence importante sur ses activités et ses résultats financiers. Si l'un ou l'autre de ces risques se concrétisait, la société pourrait subir des répercussions défavorables importantes sur ses objectifs stratégiques, sa performance financière et ses activités, notamment une diminution de ses ventes et de son positionnement concurrentiel, une perte de réputation, des cas de non-conformité à la réglementation, des litiges potentiels et des perturbations des activités et de la présentation de l'information.

#### *Instabilité géopolitique*

La société est exposée à des risques découlant de l'instabilité géopolitique, notamment les guerres, les tensions entre nations, les insurrections ainsi que l'instabilité politique et économique, lesquelles peuvent avoir des répercussions plus vastes, entre autres, sur l'économie mondiale, le commerce international, l'accès aux marchés, les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement, les taux d'intérêt, les cours de change et les modèles de clientèle et de consommation. Ce risque recoupe, contribue et peut amplifier un grand nombre des autres risques décrits dans la présente section « Facteurs de risque ». À titre d'exemple, la guerre en Ukraine a eu des répercussions sur les marchés des marchandises, notamment sur le prix et la disponibilité des principales cultures, des aliments pour animaux et d'autres fournitures essentielles aux activités de la société. L'incidence de ces événements et d'autres facteurs d'instabilité géopolitique pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités et les opérations de la société ainsi que sur sa performance financière.

#### *Consolidation des opérations et accent mis sur les protéines*

Au cours des dernières années, la société a progressivement concentré ses activités dans un nombre réduit d'installations et continue de chercher des occasions de s'assurer d'avoir une empreinte concurrentielle. Plus récemment, il s'agissait de la fermeture de l'usine de transformation ultérieure de la volaille de Brantford (Ontario) et de la migration de la production vers d'autres usines, ainsi que de l'achèvement de l'usine de transformation de la volaille de London, qui a remplacé plusieurs de ses plus anciennes usines de plus petite taille en Ontario. En raison de ces initiatives et d'autres initiatives de consolidation, il existe un risque que des perturbations imprévues dans ces installations aient une incidence plus importante sur les activités de la société dans son ensemble. Les risques accrus découlant de la consolidation comprennent les pannes d'équipement, les interruptions de services publics, les pénuries d'approvisionnement, les conflits de travail, les incidents liés à la santé et à la sécurité, les mesures réglementaires, les phénomènes météorologiques violents ou d'autres événements naturels ou d'origine humaine. Le regroupement d'une telle production peut signifier que la société pourrait ne pas avoir d'autres sites disponibles pour absorber ou compenser la capacité perdue, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la réputation de la société.

### *Santé du bétail et risques associés aux maladies animales*

La propagation de maladies frappant les porcs et la volaille (collectivement, le « bétail ») ou attribuées au bétail, qu'elles se manifestent au sein des installations de production de la société ou de tiers, pourrait avoir de fortes répercussions sur les activités et la demande en produits de la société. De telles maladies risquent de nuire à la santé du bétail de la société et du bétail de ses fournisseurs. De même, une écloison de maladie animale risque d'affecter la disponibilité du bétail et donc les activités de la société.

Pour combattre la propagation de maladies, les États peuvent prendre diverses mesures, par exemple restreindre le mouvement de la viande et du bétail entre les pays, ce qui se traduit par une offre excédentaire, des pénuries et une volatilité des prix atteignant parfois des niveaux extrêmes. En 2018, une écloison de peste porcine africaine est survenue en Chine et la maladie a continué de se propager dans divers pays du monde. Même si des pays étrangers ont mis en place des restrictions pour protéger leurs populations de porcs, rien ne garantit que l'écloison sera maîtrisée, que la maladie ne se propagera pas dans les régions d'où proviennent les porcs vivants de la société, ou que l'imposition de restrictions supplémentaires ne limitera pas l'accès de la société à d'autres marchés ou n'augmentera pas la volatilité du marché. En outre, il y a eu des écloisions notables d'influenza aviaire hautement pathogène, ce qui a menacé les populations de volaille et a exercé de la pression sur le système de volaille au Canada. Bien que le secteur et les gouvernements ont agi rapidement pour ralentir la propagation de la maladie, elle continue de poser un risque pour les activités de production de volaille de la société et pourrait influencer les points de vue des consommateurs sur la salubrité du système alimentaire. De telles maladies, ainsi que d'autres, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

La société contrôle la santé de son troupeau, des procédés de biosécurité sont en vigueur dans toutes ses activités, des formations rigoureuses sont données au personnel et la société veille à ce que des médicaments vétérinaires soient au besoin administrés aux animaux. Toutefois, rien ne garantit que ces procédés réussiront à protéger le bétail et les sources d'approvisionnement de la société. Par ailleurs, ces procédés ne sont pas nécessairement utilisés à l'égard de tous les animaux transformés puisque la société achète un volume important du bétail auprès de fournisseurs indépendants. En plus des risques liés au maintien de la santé du bétail de la société, toute propagation de maladies ailleurs dans le monde pourrait altérer la confiance des consommateurs à l'égard des produits de viande provenant d'animaux touchés par la maladie en question et générer une publicité négative.

La société a élaboré un plan d'urgence interne advenant l'apparition de maladies animales ou d'une pandémie plus grave. La société a pris des mesures pour appuyer le gouvernement canadien dans l'amélioration de ses mécanismes de prévention et de ses plans de préparation. Rien ne garantit cependant que ces mesures de prévention ou que ces plans réussiront à réduire au minimum ou à contenir les effets de la propagation d'une maladie animale. Par conséquent, rien ne garantit que la propagation d'une maladie animale au Canada ou ailleurs dans le monde n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

L'analyse des risques de la société a aussi révélé l'incidence potentielle des changements climatiques sur la santé du bétail. Se reporter à la sous-rubrique « Changements climatiques » pour plus de détails sur le recoupement possible des risques liés à la santé animale et des risques liés aux changements climatiques.

### *Chaîne d'approvisionnement et activités de fabrication*

La société est assujettie à un certain nombre de risques liés à la chaîne d'approvisionnement et aux activités de fabrication, lesquels peuvent être exacerbés par d'autres risques décrits dans la présente section. Les risques liés aux activités de fabrication comprennent, notamment, la possibilité de tarifs douaniers ou du ralentissement de livraison des composantes critiques, ce qui pourrait nuire au processus de production de la société, entraîner des pénuries de matières premières et des principaux intrants en raison de la hausse de la demande ou des goulots d'étranglement de la production; des perturbations dans la distribution et des pressions inflationnistes sur les prix des marchandises et des matières premières. La société opère des installations complexes présentant un degré d'automatisation élevé; toute entrave à l'approvisionnement, au fonctionnement du matériel, ou au soutien technique pour ce matériel pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la société à exercer ses activités à un niveau d'efficacité opérationnelle souhaité (ou à exercer toute activité dans certaines de ses installations). La société s'appuie également sur des chaînes d'approvisionnement complexes dans tous ses secteurs d'activité, dont certains dépendent de tiers. La société n'exerce aucun contrôle opérationnel ou financier sur ces fournisseurs, qui sont essentiels à ses activités. Advenant que la société ne puisse exercer ses activités à certains niveaux minimaux, cela pourrait également entraîner des pénalités liées au service de la part des clients si la société n'est pas en mesure de satisfaire les commandes qu'elle reçoit, ou elle pourrait risquer de perdre des clients. La perturbation de la chaîne d'approvisionnement des biens indirects ou directs, ou la défaillance des processus de fabrication de la société pourraient avoir un effet défavorable important sur ses activités commerciales et sa performance financière.

Dans l'ensemble, la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société est essentielle à son succès. L'efficacité et le coût des services de logistique, de distribution et de stockage jouent un rôle important à cet égard. Les coûts de ces services peuvent être influencés par les coûts du carburant et les tarifs de l'énergie qui peuvent être transférés à la société, ce qui a des répercussions sur son coût des biens et sur sa capacité à répercuter ces coûts accrus. De plus, un approvisionnement insuffisant de produits en raison de l'inefficacité de la chaîne d'approvisionnement ou de la distribution menace la capacité de la société à répondre à la demande des clients, tandis que la capacité excédentaire menace la capacité de la société à dégager des marges bénéficiaires concurrentielles et à mettre en œuvre avec succès ses projets d'immobilisations et plans d'affaires. Par conséquent, si la société ne réussit pas à gérer adéquatement sa chaîne d'approvisionnement, cela pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation. Les perturbations peuvent toucher les activités logistiques de la société et sa capacité de remplir les commandes des clients.

### *Économies de coûts et gains d'efficacité*

La société cherche à réaliser de multiples économies dans les domaines de la production, de l'approvisionnement, du commerce et de la logistique, ce qui devrait lui permettre de réaliser des gains d'efficacité et des économies de coûts. Les attentes en matière de réduction des coûts reposent sur un certain nombre d'hypothèses et les résultats sont difficiles à prévoir. Divers facteurs pourraient influencer sur la réalisation d'une partie ou de la totalité des économies de coûts et des gains d'efficacité prévus, notamment les stratégies commerciales et de commercialisation prévues, le développement de produits, la capacité de s'adapter aux tendances commerciales, la conjoncture économique générale et le manque de durabilité des économies de coûts au fil du temps. Les résultats réels de la mise en œuvre de ces initiatives de réduction des coûts et d'efficacité pourraient différer considérablement des estimations actuelles. Il est également possible que les efforts continus déployés pour mettre en œuvre ces initiatives détournent l'attention de la direction d'autres secteurs de l'entreprise. Si ces initiatives échouent, cela pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, l'exploitation et la performance financière de la société, y compris sa capacité à atteindre ses objectifs à court et à long terme.

### *Disponibilité et qualité des ingrédients*

La capacité de la société de s'approvisionner de façon fiable en ingrédients à des prix concurrentiels est tributaire de divers facteurs qui échappent à son contrôle, notamment le nombre de fermes produisant les cultures sources et leur taille (pour les ingrédients pour les protéines végétales), les risques liés aux activités agricoles (comme de mauvaises récoltes nuisant à la qualité des cultures) pour les matières premières en général, l'évolution des conditions économiques au pays et dans le reste du monde et la capacité de prévoir les besoins en ingrédients. Les ingrédients qui entrent dans la fabrication des produits à base de protéines végétales de la société sont vulnérables aux intempéries et aux désastres naturels (inondations, sécheresses, gels, tremblements de terre, ouragans, épidémies, etc.). Des intempéries et des désastres naturels peuvent réduire le rendement, le volume et la qualité des récoltes, et ainsi diminuer l'offre (ou augmenter le prix) d'ingrédients de qualité. De plus, comme il est possible que la société achète des ingrédients ailleurs qu'aux États-Unis ou au Canada, des événements à l'étranger pourraient restreindre la disponibilité de tels ingrédients. La société rivalise aussi avec d'autres producteurs de produits alimentaires pour s'approvisionner en ingrédients, et cette concurrence pourrait s'intensifier à l'avenir si la demande des consommateurs augmente. Si l'offre d'ingrédients de qualité diminue ou si la demande de la société et d'autres entités pour de tels ingrédients progresse, un approvisionnement suffisant pour répondre aux normes de qualité de la société pourrait s'avérer impossible à des conditions favorables, voire complètement impossible, ce qui nuirait à la capacité de la société de fournir des produits aux distributeurs et détaillants et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses plans de croissance, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

### *Disponibilité et accès aux capitaux*

La capacité de la société à obtenir du financement à court et à long terme à des conditions qu'elle considère comme acceptables est essentielle au financement de la croissance de ses activités et à la gestion de ses liquidités. Si la société était à l'avenir dans l'impossibilité de trouver du financement à court et à long terme à des conditions raisonnables et acceptables sur le plan commercial, ses occasions de croissance pourraient être considérablement touchées. Dans l'éventualité où la société parviendrait à réunir des capitaux supplémentaires en temps voulu, si pour ce faire elle devait émettre des titres de capitaux propres, les avoirs de ses investisseurs seraient dilués, et si elle devait contracter des emprunts supplémentaires, son endettement serait accru et des clauses restrictives pourraient être imposées, notamment en ce qui concerne le versement de dividendes ou l'obligation de donner des actifs en garantie.

### *Réputation et opinion publique*

La société est déterminée à concrétiser sa vision de devenir l'entreprise de produits protéinés la plus durable sur terre en accomplissant de réels progrès par rapport à ses engagements au chapitre de la durabilité. La société accorde une grande valeur à sa réputation d'entreprise socialement responsable et crédible détenant une solide feuille de route de création de valeur pour les actionnaires. Le maintien d'une bonne réputation auprès des clients et consommateurs, des collectivités, des gouvernements, des organismes de réglementation et du grand public est un facteur central de son succès continu.

De nombreux contextes et motifs différents sont susceptibles d'entacher la réputation de la société. Par exemple, la désillusion du grand public à l'égard du rendement environnemental de la société l'exposerait à des allégations d'écoblanchiment, même si les mesures appropriées ont été prises. La couverture médiatique de l'inflation du prix des produits alimentaires et des allégations de fixation des prix et de poursuites pourrait aussi ternir la réputation de la société. Le risque d'atteinte à la réputation ne peut être géré indépendamment des autres formes de risque. À titre d'exemple, tout problème de qualité ou de sécurité réel ou présumé, qu'il soit ou non fondé ultimement sur des faits ou qu'il concerne ou non la société (incidents impliquant des concurrents, manipulation des produits par les clients, consommateurs et autres intervenants de la chaîne de distribution à partir du moment où la société n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci, etc.) pourrait générer une publicité négative et ébranler la confiance envers la société, ses marques ou ses produits, ce qui nuirait à sa réputation et à son résultat d'exploitation. Toute perte de confiance des consommateurs envers les produits et marques de la société, les ingrédients qu'elle utilise ou la sécurité et la qualité de ses produits serait difficile et coûteuse à surmonter.

L'utilisation croissante des médias sociaux et numériques par la société, les consommateurs et de tierces parties accélère la vitesse et la portée de diffusion de renseignements, de désinformation et d'opinions. Toute publicité négative sur la société, ses marques ou ses produits sur les médias sociaux ou numériques risquerait de porter sérieusement atteinte à sa réputation. Si la société ne préserve pas l'opinion favorable à l'égard de ses marques, ses ventes et ses profits pourraient en souffrir.

La société est aussi visée par des activités de militants des droits des animaux. Ces militants peuvent propager de diverses façons de l'information et de la désinformation sur la société et ses activités, par exemple au moyen de manifestations, de tentatives d'entraver les opérations et de différentes stratégies de communication, notamment sur les médias traditionnels et sociaux. Ces activités peuvent porter atteinte à la réputation de la société. De plus, les activités de militantisme et les manifestations peuvent de temps à autre mettre en danger la santé et la sécurité des animaux, des employés des usines de la société et des manifestants eux-mêmes.

Dans l'ensemble, les opinions publiques négatives et l'évolution des perceptions à l'égard de la société, de ses marques, de son secteur d'activité ou de son contexte d'exploitation général peuvent avoir une incidence défavorable importante sur sa réputation, ses activités, sa stratégie, ses opérations, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Puisque le risque d'atteinte à la réputation recoupe plusieurs autres risques auxquels la société est exposée, il est possible qu'il intensifie ces autres risques.

#### *Marques de commerce et propriété intellectuelle*

La société utilise la propriété intellectuelle dans le cadre de ses activités. Ses marques déposées et non déposées sont de précieux actifs qui reflètent la réputation de ses marques et la perception favorable des consommateurs à l'égard de ses produits. La société a investi des sommes importantes dans l'établissement, la promotion et la protection de ses marques. Elle s'appuie également sur des méthodes, des procédés et des techniques exclusifs dans ses activités de fabrication et sur la protection du droit d'auteur dans ses documents de vente et de commercialisation pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Le succès continu de la société dépend, dans une large mesure, de sa capacité à protéger et à préserver ses droits de propriété intellectuelle.

La société détient également des licences visant certaines de ses marques de commerce et d'autres éléments de propriété intellectuelle qui sont utilisés par des tiers. Dans le but de préserver ses droits de marque de commerce, elle conclut des contrats de licence avec ces tiers qui régissent l'utilisation des marques de commerce et prévoient des restrictions à leur utilisation. Rien ne garantit que ces efforts de surveillance de l'utilisation de ses marques de commerce par les titulaires de licences seront suffisants pour garantir que les titulaires de licences respecteront les modalités de leurs licences. Si ses titulaires de licences ne le font pas, ses droits de marque pourraient être dilués.

La société s'appuie principalement sur des ententes de confidentialité, son Code de déontologie et les lois sur la propriété intellectuelle pour protéger ses droits de propriété. Les ententes de confidentialité conclues avec ses employés et certains de ses consultants, employés contractuels, fournisseurs, vendeurs et entrepreneurs indépendants, y compris certains de ses cofabricants qui utilisent ses formulations pour fabriquer ses produits, exigent généralement que toutes les informations non publiques qui leur sont communiquées demeurent strictement confidentielles. En outre, certaines de ses formulations ont été développées par ou avec des fournisseurs et des cofabricants. Par conséquent, la société ne détient pas de droits exclusifs sur certaines formulations et pourrait ne pas être en mesure d'empêcher d'autres sociétés d'utiliser des formulations similaires.

La société ne peut être certaine que les mesures qu'elle a prises pour protéger ses droits de propriété intellectuelle sont adéquates, que ses droits de propriété intellectuelle pourront être défendus et revendiqués avec succès à l'avenir ou que des tiers ne porteront pas atteinte à ces droits, ne les détourneront pas ou ne les remettront pas en question. De plus, ses droits de marque de commerce et les enregistrements connexes pourraient être contestés à l'avenir et pourraient être annulés ou restreints. Le défaut de protéger ses droits de marque pourrait l'empêcher, à l'avenir, d'utiliser certaines marques ou de contester les tiers qui utilisent des noms et des logos similaires à ses marques de commerce, ce qui pourrait à son tour semer la confusion chez les consommateurs ou avoir une incidence négative sur la perception qu'ont les consommateurs de ses marques et produits. La société pourrait ne pas réussir à faire respecter ses marques de commerce ou à contester les marques de commerce similaires utilisées par des tiers qui prêtent à confusion. Les litiges et procédures en matière de propriété intellectuelle et les réclamations en contrefaçon peuvent entraîner une distraction importante pour la direction et des dépenses importantes, qui pourraient ne pas être recouvrables, peu importe si la société obtient gain de cause. De telles procédures pourraient être prolongées sans certitude de succès, et une issue défavorable pourrait assujettir la société à des passifs, la forcer à cesser d'utiliser certaines marques de commerce ou d'autres éléments de propriété intellectuelle ou la forcer à conclure des licences avec d'autres. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

#### *Mise en œuvre des projets d'immobilisations et montants investis dans l'entretien*

La société a récemment achevé plusieurs projets d'immobilisations. La réussite et le lancement de ces projets sont fonction de divers facteurs, et le rendement de ces projets peut évoluer sous l'effet de divers facteurs. La capacité de la société de lancer de nouveaux projets pourrait être restreinte par les flux de trésorerie disponibles, la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement, les problèmes de rendement des sous-traitants et le coût des services de génie, de construction et autres services-conseils. Il est possible que la société engage des coûts de financement pendant les phases de planification et de construction de ses projets de croissance, mais les flux de trésorerie attendus ne se concrétiseront qu'après l'achèvement de ces projets. Dans la mesure où les projets sont achevés avec un retard important ou un dépassement de budget, ses activités et ses résultats peuvent être affectés de manière négative. Puisque les retards affectent le calendrier des flux de trésorerie générés par un projet, la capacité de la société à atteindre ses cibles financières, à respecter les conditions associées aux subventions ou concessions obtenues en lien avec le projet, ou à exécuter pleinement sa stratégie commerciale pourrait être négativement affectée.

Des investissements soutenus sont également nécessaires pour entretenir le réseau d'actifs de la société. L'incapacité d'investir comme il se doit dans l'entretien préventif et de respecter les autres exigences d'entretien pourrait nuire aux activités de la société et augmenter le nombre de fermetures et de perturbations dans les usines, ce qui risquerait d'avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

### *Changements climatiques*

Les changements climatiques pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société et ses activités, et représentent un éventail de risques physiques et financiers, de risques liés à la conformité et de risques d'atteinte à la réputation. Conformément à sa stratégie de durabilité et à sa vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable sur terre, la société s'est fixé comme cible d'atténuer son empreinte environnementale et a réalisé un certain nombre de projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES. Bien que la société prenne des mesures pour évaluer la viabilité commerciale de ces initiatives, rien ne garantit que les coûts courants de ces initiatives demeureront rentables. Puisque les lois, règlements et normes sectorielles régissant la réduction des émissions continuent d'évoluer, la société pourrait être tenue d'apporter des modifications substantielles à ses pratiques, processus et installations pour assurer sa conformité. Il est aussi possible que les changements à apporter pour réduire les émissions soient impossibles ou que les coûts soient élevés, ce qui aurait dans les deux cas une incidence négative importante sur les activités et la situation financière de la société.

L'enjeu des changements climatiques, y compris les émissions générées par les activités du groupe des protéines animales, pourrait aussi porter atteinte à la réputation de la société et l'empêcher de conserver la part de marché de ses produits de protéines animales si les consommateurs préfèrent des protéines de rechange à moindre intensité de carbone. La société s'efforce d'atténuer ce risque au moyen de ses stratégies de réduction des émissions.

Les Aliments Maple Leaf a effectué une évaluation des risques climatiques physiques et une analyse de scénarios climatiques en collaboration avec un consultant externe indépendant, afin de mieux comprendre les risques climatiques et leurs conséquences éventuelles sur le bétail, les actifs, la chaîne d'approvisionnement et les activités de la société. L'évaluation s'est concentrée sur les températures extrêmes, le gel-dégel (nombre de jours de glace), le stress hydrique et les vents et précipitations extrêmes. Ces dangers sont en effet considérés comme les plus pertinents pour la société sur la base des conséquences passées, de rapports universitaires et sectoriels et des consultations internes avec diverses fonctions (opérations, gestion des matières premières, durabilité, finances, gestion des risques, etc.). En prenant appui sur des modèles climatiques mondiaux, la société a cerné les risques que posent ces dangers pour ses actifs, ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. Les résultats de l'évaluation ont révélé que les principaux risques physiques susceptibles d'affecter les activités de la société sont entre autres les suivants :

- On s'attend à une hausse du nombre de jours de chaleur extrême (plus de 30 °C) dans toutes les régions du Canada où la société exerce ses activités, plus particulièrement au Manitoba et en Ontario, ce qui pourrait affecter la transformation et la santé du bétail.
- Dans toutes les régions où la société exerce ses activités, le risque de stress hydrique varie de moyen à élevé en raison de la hausse de températures et du risque accru de sécheresse, ce qui pourrait restreindre la disponibilité des céréales fourragères et de l'eau à des fins d'assainissement.
- Dans toutes les régions du Canada, le risque de précipitations extrêmes d'ici 2030 varie de moyen à élevé selon un scénario de 4 °C, ce qui accroît le risque de dommages aux actifs ou de perturbations de l'exploitation.
- Le risque associé aux cycles de gel-dégel s'atténue au fil du temps dans toutes les régions du Canada en raison de la hausse globale des températures.

Sur la base de cette information, la société a défini la priorité de ses efforts d'atténuation des risques physiques. À l'heure actuelle, ces efforts visent entre autres à : diversifier les régions d'approvisionnement, contrôler la température à l'intérieur des installations d'élevage, mettre en place des plans et des protocoles d'urgence en cas de conditions météorologiques extrêmes et de transport du bétail, assurer les actifs, et réduire l'eau consommée, ce qui cadre avec les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale de la société. Rien ne garantit que ces efforts d'atténuation des risques seront efficaces.

### *Gestion des risques stratégiques*

Le repérage et la gestion efficaces des risques stratégiques auxquels la société est à l'occasion exposée sont essentiels à son succès. Ces risques comprennent notamment l'évolution de la technologie, de l'industrie alimentaire, des clients, des consommateurs et des concurrents, y compris l'incidence des développements dans d'autres industries comme les industries pharmaceutiques et de la perte de poids. Rien ne garantit que les sommes investies par la société en publicité de marque et que ses stratégies de marketing réussiront à générer le rendement prévu. L'incapacité de la société de s'adapter à l'évolution des risques stratégiques pourrait avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

### *Remboursement non garanti de capital aux actionnaires*

Par le passé, la société a souvent eu recours à des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités afin de pouvoir racheter ses actions aux fins d'annulation. Mais au cours des dernières années, la société a réduit ces rachats et rien ne garantit que la société poursuivra ses rachats d'actions. La société verse aussi des dividendes et révisé sa politique de dividendes au moins une fois par année. Les dividendes sont versés à la discrétion du conseil d'administration et rien ne garantit que la société maintiendra ou augmentera ses versements de dividendes à l'avenir. L'abandon des rachats d'action ou l'incapacité de verser ou d'augmenter les dividendes pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours de l'action de la société.

### *Volatilité des cours*

Les actions ordinaires de la société sont négociées à la Bourse de Toronto. Le cours de nos actions sur le marché libre est volatil et ne peut être prédit. Nos actionnaires pourraient ne pas être en mesure de revendre leurs actions à un prix égal ou supérieur au prix auquel ils ont acheté leurs actions en raison de ces fluctuations des cours. Le cours pourrait fluctuer considérablement en fonction de facteurs qui sont ou non liés à notre performance opérationnelle ou à nos perspectives d'avenir, notamment la conjoncture économique générale, les variations des taux d'intérêt, l'inflation, l'imposition éventuelle de droits de douane, de tarifs ou de restrictions commerciales, la situation de sociétés ouvertes semblables à la société, la politique de dividende de la société, les rachats d'actions et d'autres facteurs.

### *Acquisitions et cessions d'entreprises*

La société continue d'examiner des possibilités de croissance stratégique s'appuyant sur des acquisitions. Toute acquisition pourrait donner lieu à des opérations importantes ou au réaligement des investissements existants, et comporter des difficultés en matière de finances, de gestion et de fonctionnement qui, si elles ne sont pas surmontées, pourraient réduire la rentabilité de la société. Ces risques comprennent : le détournement de l'attention de la direction des principales activités existantes; des difficultés éprouvées à l'intégration ou à la séparation des systèmes concernant le personnel et les finances ou d'autres systèmes; des incidences défavorables sur les relations d'affaires existantes avec les fournisseurs et les clients; des estimations inexactes du taux de rendement des acquisitions ou des investissements et des estimations inexactes de la juste valeur effectuées dans la comptabilisation des acquisitions et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, ce qui pourrait réduire le résultat constaté à l'avenir; la perte éventuelle de clients ou d'employés clés des entreprises acquises; et des indemnités et des conflits éventuels avec les acheteurs ou les vendeurs. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

De temps à autre, la société pourrait déterminer qu'il n'est pas nécessaire qu'elle détienne certaines parties de ses activités pour appuyer ses principales activités commerciales, et elle pourrait chercher à s'en départir si elle estime pouvoir en tirer une valeur suffisante à leur vente. Un tel processus de vente pourrait détourner l'attention de la direction des principales activités existantes, causer des difficultés à la séparation des systèmes concernant le personnel ou les finances ou d'autres systèmes et avoir une incidence défavorable sur les relations d'affaires avec les fournisseurs et les clients. Chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière de la société et se traduire par une réduction du résultat supérieure au résultat attribuable aux activités devant être vendues.

### *Actifs et passifs des régimes de retraite*

Dans le cours normal de ses activités, la société offre des avantages complémentaires de retraite aux membres de son personnel aux termes de régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies. La situation de capitalisation des régimes a une incidence importante sur les coûts des prestations périodiques nets des régimes de retraite de la société et les besoins permanents de capitalisation de ces régimes. Les variations des taux d'intérêt, des taux de mortalité, des taux de retraite anticipée et de la valeur de marché des actifs des régimes, notamment, peuvent toucher la capitalisation requise des régimes, accroître les besoins de capitalisation futurs de la société et causer de la volatilité dans le coût de retraite périodique net et les résultats financiers de la société. Toute augmentation de la charge de retraite ou des besoins de capitalisation pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

### *Marchandises et stratégies de couverture*

Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'achat de certaines marchandises indispensables à ses activités, notamment des céréales fourragères, du bétail, des ingrédients pour les protéines végétales et de l'énergie, comme le carburant à base de pétrole, de gaz naturel et d'électricité. Les prix des marchandises font l'objet de fluctuations, qui sont parfois importantes.

La société peut utiliser des contrats à terme normalisés sur marchandises et des options à des fins de couverture pour atténuer l'incidence à court terme de la fluctuation des prix, mais il se peut qu'elle ne réussisse pas à atténuer ce risque lié aux prix des marchandises et qu'elle subisse des pertes dans certaines circonstances. À plus long terme, la société tente de gérer le risque d'accroissement des coûts des marchandises et du coût d'autres intrants en augmentant les prix facturés à ses clients ou en optant pour des solutions de rechange; toutefois, rien ne garantit que les clients continueront à acheter les produits de la société si les prix montent ou que les solutions de rechange seront disponibles ou moins chères. Toute fluctuation du prix des marchandises que la société serait incapable de couvrir ou d'atténuer adéquatement pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

### *Gestion de l'approvisionnement de la volaille*

Le système canadien de gestion de l'approvisionnement oblige la société à acheter la quasi-totalité de la volaille vivante à transformer auprès de fermes au Canada, qui sont collectivement soumises à des restrictions de production en vertu d'un système de contingentement. Le prix de la volaille vivante est également contrôlé. Tout déséquilibre entre les contingents, la capacité de transformation et la demande pour la viande pourrait avoir une incidence défavorable sur la performance du secteur de la volaille de la société, et donc sur son rendement global. Il est également possible que le système de gestion de l'approvisionnement limite la disponibilité future de la volaille vivante à transformer, ce qui freinerait la croissance de la société sur le marché ou créerait une situation où les surplus affecteraient le prix de la viande de volaille sans rajustement correspondant du prix contrôlé de la volaille vivante. Le démantèlement du système de gestion de l'approvisionnement pourrait aussi avoir des conséquences néfastes sur les producteurs individuels et perturber la disponibilité de la volaille vivante au Canada. Dans un tel cas, il est possible que la société ne réussisse pas à trouver d'autres sources d'approvisionnement en volaille vivante, ce qui aurait un effet négatif marqué sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

### Questions juridiques

Dans le cours normal de ses activités, la société peut devenir partie à diverses poursuites et mesures réglementaires liées à ses activités et relations commerciales, à ses activités de construction, à des questions d'emploi, à la responsabilité associée aux produits, à la propriété intellectuelle, à la qualité des produits, à leur sécurité, à la commercialisation et l'étiquetage de produits, aux questions environnementales (y compris celles liées à l'écoblanchiment) et à d'autres questions. Même si la société n'est pas tenue responsable dans le cadre de ces réclamations, les coûts liés à la défense de ces actions peuvent être importants.

La société intervient notamment à une enquête en cours du Bureau de la concurrence au sujet d'un présumé stratagème de fixation du prix du pain au Canada et d'autres questions en matière d'information sur les valeurs mobilières connexes. L'enquête couvre un horizon temporel qui comprend la période durant laquelle la société était un actionnaire majoritaire de Boulangerie Canada Bread, Limitée (« Canada Bread »). En 2014, la société a vendu sa participation dans Canada Bread, qui était une société ouverte indépendante, à Grupo Bimbo. Des procédures relatives à des actions collectives liées aux allégations entourant la fixation des prix du pain sont également en cours. En Ontario, la Cour supérieure de l'Ontario a déjà établi à deux reprises que l'action collective liée aux prix du pain ne devrait pas être autorisée contre Les Aliments Maple Leaf et ce jugement a été confirmé par la Cour d'appel de l'Ontario. Après la fin de l'exercice, les demandeurs ont demandé l'autorisation d'en appeler de la dernière décision de la Cour d'appel de l'Ontario auprès de la Cour suprême du Canada. En 2024, Grupo Bimbo et Canada Bread ont déposé une réclamation distincte contre la société. La société a toujours soutenu qu'il n'y avait pas eu d'acte répréhensible lorsqu'elle était actionnaire de Canada Bread et elle se défend vigoureusement dans toutes ces affaires. À la fin de 2023, les demandeurs dans le cadre de l'action collective relative à la fixation des prix du pain au Québec ont déposé une requête visant à faire autoriser une action collective distincte portant sur des allégations entourant la fixation des prix de la viande au Québec, qui a été rejetée en 2025. Il n'est pas possible de prédire avec certitude les conclusions de l'enquête, des actions collectives, les actions de Grupo Bimbo ou d'estimer de manière fiable toute action ou toute réclamation future. Une résolution défavorable de ces questions ou d'autres questions juridiques pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur la société, sa situation financière et sa réputation.

La société souscrit les assurances habituelles pour une entreprise de son ampleur et de sa nature. Des réclamations pourraient donc être couvertes par les assurances, mais il est possible que certaines ne soient pas couvertes ou que la garantie ne suffise pas à couvrir les pertes réclamées. De plus, même si une action est réglée à l'intérieur des limites d'assurance prévues, les primes d'assurance risquent d'augmenter ou la société pourrait avoir du mal à souscrire des assurances.

Il est aussi possible que les risques de responsabilité civile soient plus élevés dans certains territoires. À titre d'exemple, le climat aux États-Unis a tendance à être plus litigieux qu'au Canada et les dommages-intérêts sont plus difficiles à prévoir. Si la société étend ses ventes aux États-Unis, elle pourrait s'exposer à un risque de litige accru. Les clients ont aussi de plus en plus tendance à vouloir imposer des obligations d'indemnisation de grande portée à des fournisseurs comme la société. Pour atténuer ce risque, la société s'efforce de négocier des conditions contractuelles raisonnables, notamment en limitant sa responsabilité. Comme la société n'est pas toujours en mesure de négocier de telles conditions commerciales raisonnables, elle doit alors assumer un risque de responsabilité accru ou renoncer au contrat, ce qui dans les deux cas pourrait avoir une incidence négative importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

### Recours à d'autres fabricants

La société confie à des fabricants à façon la production de certains produits, notamment pour répondre aux pointes saisonnières de la demande, pallier la non-disponibilité d'équipement spécialisé ou optimiser l'efficacité de gammes de produits à faible volume. L'incapacité des fournisseurs de livrer les biens et de fournir les services essentiels aux activités de la société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la société, ses activités et ses résultats financiers. Des fabricants à façon acceptables ne sont pas toujours disponibles, ce qui peut entraîner une hausse des coûts de production, des besoins supplémentaires en capitaux ou des ventes perdues. Bien que la société applique avec rigueur des protocoles et un régime de surveillance pour assurer la qualité et la salubrité des aliments, tout manquement pourrait se traduire par des actions en responsabilité du fait des produits, des rappels ou d'autres conséquences susceptibles de porter atteinte à sa réputation et d'avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

### Réglementation

Les activités de la société sont assujetties à une réglementation complexe des organismes gouvernementaux des pays où elle exerce ses activités, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Environnement et Changement climatique Canada, et les gouvernements provinciaux canadiens et la Food and Drug Administration des États-Unis, le département de l'Agriculture ainsi que le département de la Santé aux États-Unis. Ces organismes réglementent la transformation, l'emballage, l'entreposage, la distribution, l'exportation, la promotion et l'étiquetage des produits de la société, y compris les normes de salubrité des aliments. De plus, ils réglementent le bien-être et le transport des animaux. Les installations de production et les produits de la société font l'objet d'inspections par les autorités fédérales, provinciales et locales. La société est aussi assujettie aux lois sur l'étiquetage, la publicité et la commercialisation en vigueur dans tous les territoires où elle vend ses produits, lesquelles varient d'un endroit à l'autre.

La société maintient des programmes de conformité internes rigoureux pour assurer le respect de l'ensemble des lois et règlements et pour conserver tous les permis et licences liés à ses activités et à ses exportations. Néanmoins, étant donné la complexité et l'évolution de la réglementation, rien ne garantit pleinement que la société se conforme à toutes ces lois et à tous ces règlements, et qu'elle possède tous les permis et toutes les licences nécessaires à tout moment donné ou que la société sera en mesure de se conformer à ces lois et règlements et aux dispositions de ces permis et licences à l'avenir. L'inobservation des lois et des règlements applicables et des dispositions des permis et licences par la société pourrait exposer cette dernière à des recours civils, notamment

des poursuites, des amendes, des injonctions, des rappels ou des saisies, de même qu'à des peines criminelles éventuelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur sa réputation, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Le contexte réglementaire au Canada et à l'étranger évolue régulièrement, exposant la société à des risques associés à la surveillance et au maintien de la conformité. Les gouvernements examinent régulièrement les propositions réglementaires relatives à la salubrité des aliments, à l'étiquetage, à l'emballage et au recyclage des aliments, aux aliments nouveaux, aux résidus de médicaments et aux ingrédients alimentaires. Si elles sont adoptées, elles pourraient faire augmenter les coûts de la société ou l'exposer à un risque accru de responsabilité. Pour atténuer ce risque, la société maintient un programme interne d'affaires gouvernementales et réglementaires qui surveille l'évolution de la situation au Canada et sur les principaux marchés.

À mesure que de nouveaux règlements sont adoptés, ou que de nouveaux règlements sont adoptés ou que des changements surviennent dans l'interprétation, la mise en œuvre ou l'application de règlements existants, la société pourrait avoir à payer des coûts supplémentaires de conformité pour respecter les lois sur l'étiquetage et la commercialisation et contester des allégations à cet égard. La société pourrait être incapable de transférer une hausse des coûts liée à un tel resserrement de la réglementation à ses clients sans subir une perte de son volume d'affaires en raison de prix plus élevés. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Devises*

Les produits et les charges de la société sont en partie libellés en d'autres devises (essentiellement le dollar américain) ou directement liés à celles-ci. Lorsque le dollar canadien s'apprécie rapidement et fortement par rapport au dollar américain, les produits en dollars américains sont immédiatement réduits, alors qu'il faut un certain temps avant que la société ne puisse modifier ses prix ou tirer parti de ses couvertures naturelles. La variation subite des cours de change peut donc avoir une incidence significative et immédiate sur le résultat de la société. En raison de la diversité des activités de la société, les fluctuations normales des autres devises n'ont généralement pas une incidence significative sur la rentabilité à court terme de la société, en raison des couvertures naturelles et des positions de change compensatoires (par exemple, lorsque tant les produits que les charges sont liés à d'autres devises), ni sur la capacité de la société à modifier à court terme les prix de ses produits afin de contrer les mouvements défavorables des cours de change. Cependant, étant donné que la société doit, dans le cadre de ses activités, livrer concurrence à la fois sur des marchés internationaux et sur ses marchés nationaux (concurrence provenant d'entreprises rivales américaines), tout changement important des cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut avoir, et a déjà eu, de sérieuses répercussions sur le degré de concurrence relative qu'elle peut livrer sur ses marchés au Canada et à l'étranger et sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Tendances en matière de consommation*

La réussite de la société dépend en partie de sa capacité à répondre aux tendances du marché et à concevoir des produits novateurs qui anticipent et satisfont les changements de goût et d'habitudes alimentaires des consommateurs. Il arrive à l'occasion que certains produits soient réputés être meilleurs ou moins bons pour la santé, ce qui peut influencer sur les habitudes d'achat des consommateurs. Si la société n'est pas en mesure de prévoir ou de reconnaître ces changements, d'y répondre ou d'innover en proposant de nouveaux produits qui répondent aux préférences des consommateurs, cela pourrait entraîner un recul de la demande et du prix des produits de la société. Les consommateurs peuvent être touchés par divers facteurs économiques, comme les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les tarifs, les taxes et/ou les pressions inflationnistes, qui ont une incidence sur leurs habitudes d'achat. Par exemple, en période d'inflation élevée, les consommateurs peuvent se rabattre sur des produits moins coûteux, par exemple en délaissant les produits de marque au profit de marques maison, ce qui pourrait exercer de la pression sur le volume et la composition des ventes de la société. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

#### *Règlements et risques environnementaux*

Les activités de la société sont assujetties à des lois et règlements stricts en matière d'environnement en ce qui concerne le rejet des matières (y compris des GES) dans l'environnement, le traitement et l'élimination des déchets (y compris les déchets solides ou dangereux) ainsi que d'autres mesures liées à la protection de l'environnement. L'inobservation des lois et règlements peut avoir de graves répercussions, comme des sanctions pénales ou civiles, la responsabilité en dommages-intérêts et la publicité défavorable. Rien ne garantit que des dépenses additionnelles ne seront pas nécessaires pour régler d'autres problèmes environnementaux liés à des difficultés connues ou à des sites désignés ou à d'autres difficultés ou sites, ni que des exigences applicables à la société ou des impôts ou taxes imposés à la société ne seront pas modifiés de telle manière que celle-ci devra engager des coûts supplémentaires importants. En outre, certaines des installations de la société sont exploitées depuis de nombreuses années et, au fil du temps, la société et les exploitants précédents de ces installations peuvent avoir produit et éliminé des déchets qui sont ou peuvent être réputés dangereux. La découverte à l'avenir de problèmes de contamination auparavant inconnus concernant des installations faisant partie des propriétés ou situées près de celles-ci, des usines de production ou de décharges, anciennes ou courantes, de la société pourrait obliger cette dernière à engager des dépenses significatives et imprévues. Ces événements pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Consolidation du commerce de détail*

Les regroupements continus au sein du secteur du commerce de détail, y compris parmi les supermarchés, les clubs-entrepôts et les distributeurs de produits alimentaires, ont donné lieu à une concentration accrue de la clientèle de détail et ont accru l'exposition de la société à la perte de certains clients. Ces regroupements ont donné lieu à la création de clients importants et sophistiqués ayant un pouvoir d'achat accru, qui sont mieux en mesure de fonctionner avec des stocks réduits, de s'opposer à des hausses de prix et d'exiger des prix plus bas, des programmes promotionnels accrus et des produits spécialement adaptés. Ces clients peuvent également utiliser l'espace d'étalage actuellement utilisé pour les produits de la société pour leurs propres produits de marque privée.

En raison de ces tendances, la croissance des volumes de la société pourrait ralentir ou elle pourrait devoir réduire les prix ou augmenter les dépenses promotionnelles pour ses produits, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers. De plus, ces clients importants pourraient exiger des conditions plus favorables qui pourraient exposer la société à des risques plus importants, y compris une indemnisation non plafonnée et des dispositions de non-limitation de responsabilité. De telles modalités pourraient obliger la société à payer des montants importants relativement aux pertes potentielles découlant de réclamations et de procédures judiciaires connexes, et de telles réclamations pourraient également avoir une incidence sur la réputation de la société et ses relations avec les clients.

En règle générale, la société n'a pas de contrats de vente à long terme ni d'autres garanties contractuelles quant aux ventes futures à ses clients, y compris à ces principaux clients. Les activités de la Société pourraient être considérablement touchées défavorablement et subir des baisses importantes des ventes et du bénéfice d'exploitation par suite de la perte d'un ou de plusieurs de ses clients les plus importants ou si les plans, les marchés et/ou la situation financière de ses clients plus importants devaient sensiblement changer. Par exemple, si ses clients n'ont pas accès à des fonds ou à du financement suffisants, ils peuvent retarder, réduire ou annuler leurs achats de produits de la société, ou retarder ou omettre de payer leurs achats précédents. La perte d'un client important ou une réduction importante des ventes à un client important ou un changement défavorable aux modalités commerciales avec un client important pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les ventes de produits, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Saisonnalité et variations des activités promotionnelles*

Les résultats trimestriels de la société fluctuent en raison des caractéristiques saisonnières de ses activités. Par exemple, les coûts des intrants liés aux marchandises et les habitudes d'achat des consommateurs sont touchées par des facteurs saisonniers, notamment les conditions météorologiques et les jours fériés. Par conséquent, le caractère saisonnier pourrait faire fluctuer les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire et ne pas être indicatif des résultats de l'exercice complet. L'incapacité de gérer efficacement les stocks, les activités promotionnelles et les résultats d'exploitation en tenant compte de ce caractère saisonnier pourrait avoir une incidence défavorable sur la performance globale et les résultats d'exploitation de la société.

#### *Catastrophes imprévisibles*

Les catastrophes peuvent être causées par divers événements naturels et non naturels, notamment des ouragans, des tempêtes de vent, des tremblements de terre, des tempêtes de grêle, des explosions, des conditions hivernales rigoureuses, des incendies, des pandémies régionales ou mondiales, des hostilités, des actes terroristes, des émeutes, des accidents et des déraillements. L'incidence et la gravité des catastrophes sont intrinsèquement imprévisibles. La fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles pourraient continuer d'augmenter en raison du changement climatique et d'autres facteurs. La situation financière et les résultats d'exploitation de la société pourraient être gravement touchés et elle pourrait subir une interruption soudaine de ses activités en raison d'événements imprévisibles et/ou catastrophiques. Les activités de la société pourraient subir des pertes en raison de ces perturbations, notamment en ce qui a trait au bien immobilier, aux actifs financiers, aux positions de négociation et au personnel clé. Si ses plans de continuité d'activité ne peuvent être mis en œuvre ou ne tiennent pas compte de tels événements, les pertes peuvent encore augmenter. Voir « Changements climatiques » ci-dessus et « Météo » ci-dessous.

#### *Conditions météorologiques*

Les conditions météorologiques et les changements climatiques et autres tendances à long terme peuvent fortement affecter la disponibilité et les prix des matières premières consommées par la société. Des intempéries risquent aussi d'affecter la santé des cultures, et donc la qualité des produits à base de protéines végétales de la société et le coût de leurs intrants, ainsi que les céréales fourragères essentielles à son secteur de la viande. Certaines conditions météorologiques, comme la chaleur ou le froid extrême, peuvent aussi présenter un risque pour la sécurité des travailleurs et des animaux, et donc affecter les activités de la société. Les conditions météorologiques peuvent aussi empêcher la société d'achever ses projets d'immobilisations à temps, ce qui pourrait se traduire par des retards ou des hausses de coûts.

#### *Employés, sous-traitants et relations de travail*

La société et ses filiales comptent environ 9 600 employés à temps plein et à temps partiel, ce qui inclut les travailleurs salariés et les salariés syndiqués dont un grand nombre est couvert par des conventions collectives. La réussite de la société est tributaire de sa capacité à recruter et à retenir le personnel. L'insuffisance de l'offre de personnel qualifié et/ou le roulement élevé ont un effet négatif sur les activités, peuvent réduire la production et ainsi empêcher la société de remplir les commandes des clients. Les employés de la société travaillent dans divers pays, chacun de ces pays ayant des lois et des règlements différents en matière d'emploi. Même si la société a institué des systèmes et des procédés lui permettant de se conformer aux exigences en vigueur, il existe un risque que tout défaut ou déchéance de la part d'un quelconque directeur puisse donner lieu à une violation ou à une cause d'action qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. De plus, si l'expiration ou la cessation, pour une autre raison, d'une convention collective couvrant un grand nombre d'employés ou mettant en cause certains employés clés devait entraîner un arrêt de travail, rien ne garantit que cet arrêt de travail n'aurait pas une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Par exemple, la société est partie à des négociations collectives en cours dans certaines installations. Toute interruption de travail, y compris une grève, un lock-out ou un arrêt de travail prolongé, pourrait perturber considérablement la production, retarder les expéditions de produits, augmenter les coûts de main-d'œuvre et réduire les produits ou avoir une incidence défavorable importante sur la société.

La perte d'un ou de plusieurs membres du personnel clé pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. La société pourrait pourvoir quelques postes vacants avec des travailleurs étrangers à l'aide de programmes internationaux, ce qui pourrait soulever des considérations relatives aux droits de la personne et pourrait exposer la société à des vulnérabilités en raison de changements dans les lois et politiques en matière d'immigration. La société prend diverses mesures pour assurer la protection et le respect des droits de la personne grâce à ses processus de recrutement, notamment en utilisant uniquement des cabinets de recrutement certifiés. Un marché du travail tendu pourrait être défavorable, le recrutement et la fidélisation d'employés talentueux et la capacité de la société de s'adapter aux préférences de travail du personnel pourraient demeurer difficiles à l'avenir.

#### *Santé et sécurité*

Le maintien d'une main-d'œuvre en santé et en sécurité est essentiel au succès de la société. Il maintient un système rigoureux pour maintenir un milieu de travail sécuritaire et exempt de blessures. Toutefois, rien ne garantit que ces systèmes empêcheront la survenue d'incidents susceptibles d'avoir des répercussions sur les résultats d'exploitation. De plus, des pandémies de grande ampleur présentent des risques pour la société. Ces menaces comprennent : le maintien de la santé et du bien-être de la main-d'œuvre, la capacité d'attirer des travailleurs étrangers, qui constituent une partie essentielle de la main-d'œuvre globale en raison des restrictions visant à prévenir la propagation des pandémies, et les coûts plus élevés associés aux mesures de protection nécessaires pour maintenir la sécurité des travailleurs et la sécurité des activités globales de la Société. En cas de propagation d'une pandémie dans la collectivité, il est de plus en plus difficile pour la société de maintenir un milieu de travail sain, ce qui pourrait nécessiter la prise de mesures extraordinaires pour atténuer le risque de propagation sur le lieu de travail et la possibilité que les activités soient suspendues. L'incapacité de maintenir un milieu de travail sécuritaire et sain pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

## **24. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des capitaux propres, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements figurant dans les états financiers consolidés constituent des décisions prises par la direction, compte tenu de l'analyse de l'information pertinente dont elle dispose au moment où les décisions sont prises. Les jugements ont trait à l'application des méthodes comptables et aux décisions appliquées à l'évaluation, à la comptabilisation et à la présentation de l'information financière.

Les pages qui suivent et les notes afférentes aux états financiers portant sur les éléments assujettis à une incertitude relative aux estimations et aux jugements critiques présentent les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les principaux jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

#### *Évaluation des actifs à long terme*

La société soumet annuellement son goodwill et ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie à un test de dépréciation. Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les autres actifs à long terme sont également soumis à un test de dépréciation lorsque les circonstances indiquent une dépréciation potentielle. La direction doit faire preuve de jugement lorsqu'elle détermine si les circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins du test de dépréciation.

La société évalue la dépréciation en comparant la valeur recouvrable d'un actif à long terme, d'une UGT, ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur d'utilité ou ii) la juste valeur diminuée des coûts de vente.

L'établissement de la valeur recouvrable fait appel à des hypothèses importantes, notamment en ce qui concerne les entrées et sorties de trésorerie futures, les taux d'actualisation, les taux de croissance finaux, les taux de redevances des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les durées d'utilité. Ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la société si les estimations actuelles relatives au rendement futur et aux justes valeurs changent. Ces déterminations influenceront sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations à durée d'utilité déterminée qui sera comptabilisé dans des périodes ultérieures.

#### *Réévaluation des immeubles de placement*

La société comptabilise ses immeubles de placement à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état des résultats. La juste valeur est établie en fonction des données de marché disponibles. Si les données de marché ne peuvent être obtenues facilement, la société utilise d'autres méthodes d'évaluation comme les prix de transaction récents ou les flux de trésorerie prévus. La société fait également appel à un spécialiste en évaluation indépendant pour évaluer, de temps à autre, la juste valeur des immeubles de placement, selon les besoins. La détermination de la juste valeur fait intervenir des estimations et un jugement importants lorsqu'il s'agit de mettre en relation des données de marché et des biens immobiliers spécifiques. Dans la mesure où les estimations diffèrent des montants réalisés, le résultat, le résultat global et la valeur des immeubles de placement seront touchés au cours des périodes futures.

### *Évaluation des justes valeurs*

Plusieurs des méthodes comptables et des informations à fournir de la société exigent l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers et non financiers. Lorsque l'évaluation de la juste valeur ne peut pas être réalisée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est évaluée selon des techniques et des modèles d'évaluation. Les données entrées dans ces modèles sont tirées autant que possible de données observables sur les marchés, mais, lorsque c'est impossible, il faut faire appel à une estimation. Dans la mesure où ces estimations différeront des valeurs réalisées, l'actif ou le passif, le résultat et le résultat global ainsi évalués varieront aussi dans des périodes ultérieures. Tout changement apporté aux hypothèses qui sous-tendent les données entrées dans ces modèles pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des actifs et des passifs financiers et non financiers de la société.

Des informations sur les techniques d'évaluation et les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de divers actifs et passifs figurent aux notes 6, 9, 10, 11, 13, 14, 20 et 24 des états financiers consolidés.

### *Nature des participations dans d'autres entités*

La direction fait appel à un jugement important lorsqu'elle apprécie la nature de ses participations dans les entités structurées non consolidées associées à ses facilités de titrisation de créances clients. La société ne détient aucune participation sous forme de capitaux propres dans ces entités. Selon les modalités des ententes aux termes desquelles les entités ont été constituées, la société ne reçoit pas les rendements liés aux activités de ces entités et ne dispose que d'un recours limité à l'égard de leurs pertes (se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés).

### *Évaluation des stocks*

La direction estime la demande future des clients à l'égard des produits afin de constituer des provisions adéquates pour ses stocks. Lorsqu'elle fait ces estimations, la direction prend en compte la durée d'utilité des stocks de produits et la rentabilité des ventes récentes effectuées. Les codes ou les dates de péremption sont très importants dans le calcul de la valeur de réalisation nette des stocks. La direction s'assure que des systèmes sont en place pour mettre en évidence et évaluer de façon appropriée les stocks dont la date de péremption approche. Un écart entre les pertes réelles sur les stocks et les estimations établies aurait une incidence sur les stocks, le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Redevances-marchandises et autres remises commerciales*

La société établit une provision pour les paiements estimatifs aux clients en fonction de divers programmes et contrats commerciaux, lesquels comprennent souvent des paiements qui dépendent de la réalisation de volumes de ventes précis. Les estimations importantes qui sont formulées pour déterminer ces obligations portent entre autres sur le niveau prévu du volume de ventes pour la période pertinente et, sur les tarifs établis aux contrats des clients eu égard aux redevances, aux remises et aux rabais. Ces ententes sont complexes et touchent un grand nombre de clients et de produits. La direction a mis en place des systèmes et processus afin d'estimer et d'évaluer ces obligations. Un écart entre les paiements sur les remises commerciales et les estimations du passif connexe aurait une incidence sur les créditeurs et charges à payer, le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Régimes d'avantages du personnel*

Le coût des pensions et des autres avantages complémentaires de retraite acquis par le personnel est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la progression des salaires et aux taux de mortalité du personnel. Les taux d'actualisation utilisés aux fins des calculs actuariels sont fondés sur les taux d'intérêt à long terme et pourraient influencer fortement sur le passif des régimes, ainsi que sur les charges. La direction fait appel à des spécialistes externes qui fournissent des conseils à la société quant aux estimations appropriées à utiliser pour évaluer les obligations et les charges au titre des régimes d'avantages du personnel. Les régimes de la société investissent dans des fonds de placement qui détiennent des actions, des titres de créances et d'autres titres non cotés sur un marché actif. La direction a recours à des experts externes pour évaluer ces fonds de placement. Un écart entre ces estimations et les montants réalisés aurait une incidence sur les actifs et les passifs des régimes d'avantages du personnel et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Impôt sur le résultat*

La charge d'impôt sur le résultat est fondée sur les taux d'impôt déterminés d'après les lois au Canada et à l'étranger et sur le montant des produits gagnés dans les territoires où la société exerce ses activités. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge d'impôt et la recouvrabilité des actifs d'impôt différé. Le calcul des soldes d'impôt exigible et différé exige que la direction ait recours à son jugement concernant la valeur comptable des actifs et des passifs, ce qui comprend des estimations des flux de trésorerie futurs et du résultat futur liés à ces actifs et à ces passifs, l'interprétation des lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités et le calendrier du renversement des différences temporaires. La société accroît la charge d'impôt quand, même si la direction est d'avis que les positions fiscales sont entièrement justifiables, il subsiste suffisamment de complexité et d'incertitude quant à l'application de la loi pour que certaines positions fiscales puissent être réévaluées par les administrations fiscales. La société ajuste la charge d'impôt selon l'évolution des faits et des circonstances. Un écart entre ces ajustements et les estimations initiales aurait une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt différé, le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Provisions*

La société évalue toutes les provisions à chaque date de présentation de l'information financière. Ces provisions peuvent être considérables et sont calculées au moyen d'estimations des coûts des activités futures. Dans certains cas, la direction peut déterminer que des provisions ne sont plus nécessaires ou que certaines provisions sont insuffisantes à la lumière de nouveaux événements survenus ou de renseignements additionnels obtenus. Les provisions sont désignées et présentées séparément dans les états financiers consolidés de la société. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des provisions, du résultat et du résultat global des périodes ultérieures.

### *Rémunération fondée sur des actions*

La société utilise des estimations pour calculer le passif et les charges relatives à certains régimes de primes de performance fondées sur des actions, portant notamment sur les taux de renonciation, la volatilité du cours des actions, les dividendes futurs, le cours futur de l'action, la durée attendue de l'attribution et la performance de la société. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et peuvent changer tout au long de la durée d'un régime de primes de performance. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable du surplus d'apport, des passifs, du résultat et du résultat global des périodes ultérieures.

Certains des régimes de rémunération fondée sur des actions de la société peuvent être réglés en trésorerie ou en instruments de capitaux propres. La direction a recours à son jugement pour déterminer le traitement comptable qu'il convient d'appliquer à ces régimes en fonction des prévisions et des décisions relatives au règlement prises par le passé. Tout changement apporté au traitement comptable par suite du recours au jugement de la direction pourrait avoir une incidence sur le surplus d'apport, les passifs, le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de la société sont amorties selon le mode linéaire, compte tenu des durées d'utilité estimées et des valeurs résiduelles estimées des immobilisations. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire, en tenant compte de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux périodes. S'il est raisonnablement certain au début d'un contrat de location que la société exercera son option d'achat ou deviendra par ailleurs propriétaire de l'actif sous-jacent à l'échéance du contrat de location, un actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur sa durée d'utilité. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable de ces immobilisations de même que sur le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

### *Placements*

La société analyse les variations de la juste valeur de ses placements dans des actions de sociétés fermées chaque période de présentation de l'information financière. La société fait appel à un jugement important lorsqu'elle passe en revue les données financières internes et externes pour déterminer si la juste valeur des placements a changé. Un changement apporté à la juste valeur estimative pourrait avoir une incidence sur la valeur des placements et sur le résultat global des périodes ultérieures. La société fait aussi appel à un jugement important pour déterminer si une participation en titres de capitaux propres constitue une participation dans une entreprise associée et si elle exerce ou non un contrôle sur l'entreprise associée. Pour déterminer si la société a conservé le contrôle, elle évalue si elle a le pouvoir sur les activités pertinentes, si elle est exposée ou si elle a droit à des rendements variables, et si elle a la capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur ces rendements. Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. L'influence notable a le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, mais elle n'exerce pas de contrôle ou de contrôle conjoint sur ces politiques.

### *Contrats de location*

La société fait appel à un jugement important pour déterminer si un contrat constitue ou contient un contrat de location. La société doit par exemple évaluer si un actif ou des actifs sont expressément ou implicitement désignés dans le contrat, et si elle a le droit de recevoir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de cet actif ou de ces actifs et d'en diriger l'utilisation. Ce jugement est appliqué au moment de l'établissement du contrat et peut évoluer si des modifications importantes sont apportées à l'entente.

Des estimations sont formulées pour déterminer le taux d'emprunt marginal d'un contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat n'est pas facilement accessible. Le taux d'emprunt marginal de la société est déterminé au moyen d'un modèle qui tient compte de sa solvabilité, de la nature et de la qualité de l'actif sous-jacent, du contexte géographique et de la durée du contrat de location. Les données servant à estimer le taux d'emprunt marginal sont révisées et mises à jour chaque trimestre. Un changement apporté à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la valeur des actifs et des passifs et sur le résultat des périodes ultérieures.

La société fait aussi appel à un jugement important pour déterminer s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera ses options d'achat ou de reconduction d'un contrat de location, en tenant compte de l'ensemble des circonstances et facteurs susceptibles de constituer un avantage financier pouvant inciter la société à exercer une telle option, par exemple l'expérience passée, les modalités du contrat et l'importance des actifs sous-jacents par rapport aux activités de la société.

### *Actifs biologiques*

Les actifs biologiques sont évalués, chaque date de présentation de l'information financière, à la juste valeur diminuée des coûts de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les actifs biologiques sont évalués au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Même si une évaluation fiable de la juste valeur n'est pas disponible au moment de la comptabilisation initiale, elle peut le devenir par la suite. Le cas échéant, les actifs biologiques sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente à partir du moment où une évaluation fiable de la juste valeur devient

disponible. Les profits et les pertes qui découlent de l'évaluation des actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au cours de la période pendant laquelle ils surviennent. Les coûts de vente comprennent tous les coûts qui seraient nécessaires pour vendre les actifs biologiques, y compris les coûts requis pour que les actifs biologiques accèdent au marché. Pour déterminer la juste valeur, la direction a recours à des estimations concernant le prix futur d'un porc, les taux de change ainsi que le poids et le coût estimatifs des porcs à maturité. Un écart entre la valeur réelle et les estimations aurait une incidence sur les actifs biologiques, le résultat et le résultat global des périodes ultérieures.

## 25. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

### Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur

#### *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, visant à améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses dispositions de l'IAS 1 et introduit d'importants changements à la structure de l'état du résultat net des sociétés, une discipline et une transparence accrues dans la présentation des mesures de la performance choisies par la direction, souvent appelées « mesures non conformes aux PCGR », ainsi qu'une plus grande ventilation, plutôt qu'un regroupement d'éléments dans un seul poste. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 et prévoit une exigence de retraitement rétrospectif. Une application anticipée est permise. La société a actuellement l'intention de l'adopter dans ses états financiers intermédiaires consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2027. La société n'a toujours pas évalué l'incidence de l'adoption de la norme sur ses états financiers consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers consolidés.

## 26. CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société. Ces contrôles et procédures sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, est consignée et communiquée en temps opportun à la direction afin que l'information que la société doit présenter en vertu de la législation en valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, synthétisée et présentée dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières applicable. La direction, sous l'autorité et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la société, est aussi responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce contrôle a pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme l'exige le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des finances de la société ont évalué ou ont fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 31 décembre 2025 et ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Tout système de contrôle interne, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites intrinsèques. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025 qui aurait eu une incidence significative ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 27. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise les mesures non conformes aux IFRS suivantes : le résultat d'exploitation ajusté, le résultat ajusté par action, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice avant impôts ajusté, les capitaux de construction, la dette nette, le coefficient dette nette BAIIA ajusté des douze derniers mois, les flux de trésorerie disponibles et le rendement de l'actif net. La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs pour évaluer le rendement financier de la société pour les raisons mentionnées ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes, et elles ne doivent pas être considérées comme des substituts d'autres mesures financières établies conformément aux IFRS.

**Résultat d'exploitation ajusté, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et bénéfice avant impôts ajusté**

Le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS utilisées par la direction pour évaluer le résultat d'exploitation financier. Le résultat d'exploitation ajusté est défini comme le résultat avant l'impôt, ajusté pour tenir compte des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise et des éléments pour lesquels l'incidence économique des opérations se reflétera dans le résultat des périodes futures lorsque l'actif sous-jacent sera vendu ou transféré. Le BAIIA ajusté est défini comme le résultat d'exploitation ajusté, majoré des amortissements des immobilisations incorporelles et ajusté pour des éléments inclus dans les autres charges qui sont tenus pour représentatifs des activités d'exploitation courantes de l'entreprise. La marge du BAIIA ajusté est calculée en fonction du BAIIA ajusté divisé par les ventes. La société utilise le bénéfice avant impôts ajusté chaque année pour évaluer son rendement et il sert au calcul des primes dans le cadre de son régime de primes de rendement à court terme. Il s'agit du BAIIA ajusté plus les revenus d'intérêt, moins l'amortissement, la charge d'intérêts et d'autres coûts de financement.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôts comme constaté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés avec le résultat d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté et le bénéfice avant impôts ajusté pour les exercices clos les 31 décembre, comme il est indiqué ci-dessous. La direction estime que ces mesures non conformes aux IFRS sont utiles pour évaluer le rendement des activités d'exploitation courantes de la société, ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins.

<i>(en millions de dollars)<sup>i)</sup></i> <i>(non audité)</i>	Pour l'exercice clos les 31 décembre		
	2025	2024 <sup>ii)</sup>	2023 <sup>ii)</sup>
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>103,6 \$</b>	(8,3) \$	(116,0) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	95,2	158,1	148,8
Autres charges (produits)	(30,2)	(4,1)	9,7
Dépréciation des immobilisations incorporelles	85,0	—	—
Frais de restructuration et autres frais connexes	12,7	19,9	23,7
Perte (bénéfice) attribuable à la participation dans une entreprise associée	(0,9)	—	—
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>265,4 \$</b>	165,6 \$	66,4 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>iii)</sup>	3,3	20,6	122,3
Diminution (hausse) des contrats de dérivés	1,6	(4,3)	5,0
<b>Résultat d'exploitation ajusté</b>	<b>270,3 \$</b>	181,9 \$	193,7 \$
Amortissement <sup>iv)</sup>	196,1	209,3	196,6
Éléments inclus dans les autres produits (charges) représentatifs des activités poursuivies <sup>v)</sup>	9,3	1,5	(11,0)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>475,7 \$</b>	392,7 \$	379,3 \$
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>12,2 %</b>	10,8 %	10,6 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(95,2)	(158,1)	(148,8)
Revenus d'intérêts	5,2	7,6	4,2
Amortissement	(196,1)	(209,3)	(196,6)
<b>Bénéfice avant impôts ajusté</b>	<b>189,6 \$</b>	33,0 \$	38,0 \$

<sup>i)</sup> Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

<sup>ii)</sup> Les montants pour 2024 et 2023 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

<sup>iii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double, y compris la charge d'amortissement, et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

<sup>iiii)</sup> La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

<sup>v)</sup> Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme et d'autres charges diverses.

## Résultat ajusté par action

Le résultat ajusté par action, qui est une mesure non conforme aux IFRS, est utilisé par la direction pour évaluer les résultats financiers d'exploitation. Il est défini comme le bénéfice de base par action et est ajusté de la même manière que le résultat d'exploitation ajusté. Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action présenté aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés et le résultat ajusté par action pour les exercices clos les 31 décembre, comme il est indiqué ci-après. La direction est d'avis qu'il s'agit de la mesure la plus appropriée pour évaluer les résultats financiers, étant donné qu'elle est représentative des activités courantes de la société.

(\$ par action) (non audité)	Trimestres clos les 31 décembre			Périodes de douze mois closes les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies	<b>(0,28) \$</b>	0,05 \$	(0,19) \$	<b>0,35 \$</b>	(0,10) \$	(0,82) \$
Dépréciation des immobilisations incorporelles	<b>0,72</b>	—	—	<b>0,72</b>	—	—
Frais de restructuration et autres frais connexes <sup>i)</sup>	<b>0,04</b>	0,07	—	<b>0,08</b>	0,12	0,14
Éléments inclus dans les autres charges qui ne sont pas tenus pour représentatifs des activités courantes <sup>ii)</sup>	<b>(0,17)</b>	0,05	—	<b>(0,09)</b>	0,03	0,02
Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>iii)</sup>	—	0,01	0,18	<b>0,02</b>	0,12	0,75
Variation de la perte latente et différée (profit latent et différé) sur les contrats de dérivés	<b>0,01</b>	(0,01)	0,02	<b>0,01</b>	(0,03)	0,03
<b>Résultat ajusté par action<sup>iv)</sup></b>	<b>0,32 \$</b>	<b>0,18 \$</b>	<b>0,01 \$</b>	<b>1,09 \$</b>	<b>0,15 \$</b>	<b>0,12 \$</b>

<sup>i)</sup> Comprend l'incidence par action des frais de restructuration et autres frais connexes, après impôt.

<sup>ii)</sup> Comprend principalement les frais juridiques, les coûts d'occupation liés aux immeubles de placement, les gains sur règlement des rentes rachetées, les coûts liés à la transaction de scission et les coûts liés à l'initiative Alimentons la croissance, après impôt.

<sup>iii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou étaient précédemment classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production, après impôt.

<sup>iv)</sup> Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

## Dettes nettes

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette et du coefficient de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois avec les montants présentés aux termes des IFRS dans les états financiers consolidés de la société au 31 décembre, tel qu'il est indiqué ci-dessous. La société établit la dette nette en prenant en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et en déduisant la dette courante et à long terme et la dette bancaire et calcule la dette nette sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois comme étant la valeur absolue de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois. La direction est d'avis que cette mesure est utile pour l'évaluation du montant de levier financier utilisé.

(en milliers de dollars)	Au 31 décembre		
	2025	2024	2023
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>143 409 \$</b>	175 908 \$	203 363 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>(2 096) \$</b>	(301 478) \$	(400 735) \$
Dette à long terme	<b>(1 136 493) \$</b>	(1 390 479) \$	(1 550 080) \$
<b>Total de la dette</b>	<b>(1 138 589) \$</b>	(1 691 957) \$	(1 950 815) \$
<b>Dettes nettes</b>	<b>(995 180) \$</b>	(1 516 049) \$	(1 747 452) \$
<b>BAIIA ajusté<sup>i)</sup></b>	<b>475 715 \$</b>	553 224 \$	427 588 \$
<b>Dettes nettes sur BAIIA ajusté des douze derniers mois</b>	<b>2,1</b>	2,7	4,1

<sup>i)</sup> Le BAIIA ajusté de 2025 est lié aux activités poursuivies et celui de 2024 et de 2023 est présenté comme indiqué initialement.

## Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, sont utilisés par la direction pour évaluer la trésorerie après investissement dans l'entretien de la base d'actifs de la société. Ils correspondent aux flux de trésorerie d'exploitation, moins l'investissement dans l'entretien<sup>1)</sup> et les intérêts connexes payés et capitalisés. Le tableau suivant calcule les flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées ci-dessous :

(en milliers de dollars) (non audité)	Trimestres clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	113 605 \$	155 904 \$	83 012 \$
Capital nécessaire à l'entretien <sup>1)</sup>	(43 531)	(25 862)	(19 235)
Intérêts payés et capitalisés liés à l'entretien	(254)	(260)	(377)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>69 820 \$</b>	<b>129 782 \$</b>	<b>63 400 \$</b>

(en milliers de dollars) (non audité)	Périodes de douze mois closes les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	435 455 \$	464 920 \$	176 883 \$
Capital nécessaire à l'entretien <sup>1)</sup>	(116 138)	(78 571)	(86 602)
Intérêts payés et capitalisés liés à l'entretien	(936)	(1 007)	(1 267)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>318 381 \$</b>	<b>385 342 \$</b>	<b>89 014 \$</b>

<sup>1)</sup> Le capital nécessaire à l'entretien est défini comme un investissement non discrétionnaire nécessaire pour maintenir les activités actuelles de la société et sa position concurrentielle. Les dépenses en immobilisations totales de 125,3 millions de dollars (95,5 millions de dollars en 2024, 198,2 millions de dollars en 2023) constatées dans les états consolidés des flux de trésorerie se composent de capital nécessaire à l'entretien de 116,1 millions de dollars (78,6 millions de dollars en 2024 et 86,6 millions de dollars en 2023), et un capital de croissance de 9,2 millions de dollars (16,9 millions de dollars en 2024, 111,6 millions de dollars en 2023). Le capital de croissance est défini comme les investissements discrétionnaires destinés à créer de la valeur pour les intervenants au moyen d'initiatives qui, par exemple, augmentent les marges, accroissent les capacités ou créent un avantage concurrentiel supplémentaire.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les dépenses en immobilisations totales de 48,4 millions de dollars (29,2 millions de dollars en 2024, 41,8 millions de dollars en 2023) se composent du capital nécessaire à l'entretien de 43,5 millions de dollars (25,9 millions de dollars en 2024, 19,2 millions de dollars en 2023), et un capital de croissance de 4,9 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2024, 22,6 millions de dollars en 2023).

## Rendement de l'actif net

Le rendement de l'actif net est calculé en divisant le résultat d'impôt sur le revenu d'exploitation (ajusté pour les éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs des opérations sous-jacentes de l'entreprise) par l'actif net mensuel moyen. L'actif net est défini comme le total de l'actif (à l'exclusion de la trésorerie, des placements et des actifs d'impôt différé) moins le passif ne portant pas intérêt (à l'exclusion des passifs d'impôt différé). La direction croit que le rendement de l'actif net est une base appropriée pour évaluer le rendement financier à long terme.

## Mesures financières trimestrielles non conformes aux IFRS

(en millions de dollars) <sup>ii)</sup> (non audité)	Trimestres clos les 31 décembre		Trimestres clos les 30 septembre		Trimestres clos les 30 juin		Trimestres clos les 31 mars	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>(9,9) \$</b>	8,5 \$	<b>35,0 \$</b>	(0,9) \$	<b>54,1 \$</b>	(3,1) \$	<b>24,3 \$</b>	(12,8) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	17,6	34,6	24,0	39,9	25,1	42,4	28,5	41,2
Autres charges (produits)	(33,2)	(2,0)	0,3	3,0	5,9	(5,6)	(3,3)	0,5
Dépréciation des immobilisations incorporelles	85,0	—	—	—	—	—	—	—
Frais de restructuration et autres frais connexes	6,5	12,4	2,0	1,4	2,7	6,9	1,5	(0,7)
Perte (bénéfice) attribuable à la participation dans une entreprise associée	(0,9)	—	—	—	—	—	—	—
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>65,2 \$</b>	53,4 \$	<b>61,3 \$</b>	43,4 \$	<b>87,8 \$</b>	40,6 \$	<b>51,1 \$</b>	28,2 \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction <sup>iii)</sup>	0,4	0,9	0,7	3,9	0,8	4,4	1,4	11,4
(Hausse) diminution des contrats de dérivés	1,6	(1,5)	0,4	(7,0)	(5,0)	9,5	4,6	(5,3)
<b>Résultat d'exploitation ajusté</b>	<b>67,2 \$</b>	52,8 \$	<b>62,4 \$</b>	40,4 \$	<b>83,6 \$</b>	54,4 \$	<b>57,0 \$</b>	34,3 \$
Amortissement <sup>iv)</sup>	48,2	50,7	48,6	55,6	49,2	50,8	50,1	52,2
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes <sup>v)</sup>	1,9	4,8	0,7	(2,2)	(2,0)	0,1	8,7	(1,2)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>117,3 \$</b>	108,3 \$	<b>111,7 \$</b>	93,8 \$	<b>130,8 \$</b>	105,3 \$	<b>115,8 \$</b>	85,3 \$
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>11,8 %</b>	11,8 %	<b>11,1 %</b>	10,0 %	<b>13,0 %</b>	11,3 %	<b>12,8 %</b>	10,0 %
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(17,6)	(34,6)	(24,0)	(39,9)	(25,1)	(42,4)	(28,5)	(41,2)
Revenus d'intérêts	3,0	4,8	0,8	1,0	0,6	0,8	0,7	1,0
Amortissement	(48,2)	(50,7)	(48,6)	(55,6)	(49,2)	(50,8)	(50,1)	(52,2)
<b>Bénéfice avant impôts ajusté</b>	<b>54,6 \$</b>	27,8 \$	<b>40,0 \$</b>	(0,8) \$	<b>57,2 \$</b>	13,0 \$	<b>37,9 \$</b>	(7,1) \$

<sup>i)</sup> Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

<sup>ii)</sup> Les montants trimestriels pour 2025 et 2024 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

<sup>iii)</sup> Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double y compris l'amortissement et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

<sup>iv)</sup> La charge d'amortissement incluse dans les coûts de démarrage et de restructuration et les autres coûts connexes est exclue de ce poste.

<sup>v)</sup> Comprend principalement certains coûts liés aux projets durables, les gains et les pertes sur la dépréciation et la vente d'actifs à long terme, et d'autres charges diverses.

## 28. ÉTATS FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

## États consolidés des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025 <i>(non audité)</i>	2024 <sup>1)</sup> <i>(non audité)</i>	2025 <i>(audité)</i>	2024 <sup>1)</sup> <i>(audité)</i>
Ventes	991 242 \$	917 050 \$	3 912 665 \$	3 633 404 \$
Coût des marchandises vendues	832 827	773 589	3 249 899	3 076 055
Profit brut	158 415 \$	143 461 \$	662 766 \$	557 349 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	93 226	90 049	397 383	391 733
Bénéfice avant ce qui suit :	65 189 \$	53 412 \$	265 383 \$	165 616 \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	6 503	12 356	12 713	19 922
Autres charges (produits)	(33 180)	(1 990)	(30 212)	(4 133)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	85 000	—	85 000	—
Perte (bénéfice) attribuable à la participation dans une entreprise associée	(888)	—	(888)	—
Bénéfice avant charges d'intérêts et impôt sur le résultat	7 754 \$	43 046 \$	198 770 \$	149 827 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	17 610	34 594	95 191	158 124
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(9 856) \$	8 452 \$	103 579 \$	(8 297) \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	24 555	2 020	59 634	3 570
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	(34 411) \$	6 432 \$	43 945 \$	(11 867) \$
Bénéfice lié aux activités abandonnées	425 644	47 104	497 685	108 466
Bénéfice	391 233 \$	53 536 \$	541 630 \$	96 599 \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires ordinaires :				
Bénéfice (perte) de base par action	3,14 \$	0,43 \$	4,36 \$	0,79 \$
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	3,06 \$	0,43 \$	4,25 \$	0,78 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités poursuivies	(0,28) \$	0,05 \$	0,35 \$	(0,10) \$
Bénéfice (perte) dilué par action lié(e) aux activités poursuivies	(0,28) \$	0,05 \$	0,34 \$	(0,10) \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)				
De base	124,6	123,5	124,2	123,0
Dilué	128,0	124,6	127,4	124,3

<sup>1)</sup> Les montants de 2024 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

## États consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025 (non audité)	2024 <sup>j)</sup> (non audité)	2025 (audité)	2024 <sup>j)</sup> (audité)
Bénéfice	391 233 \$	53 536 \$	541 630 \$	96 599 \$
Autres éléments du résultat global				
Gains actuariels (pertes actuarielles) qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 1,6 million et de 0,1 million de dollars de dollars; 2,4 millions de dollars et 0,6 million de dollars en 2024)	(4 248) \$	(6 885) \$	(378) \$	1 908 \$
Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 1,2 million de dollars et de 1,2 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	3 263	—	3 263	—
(après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars en 2024)	115	—	115	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net	(870) \$	(6 885) \$	3 000 \$	1 908 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Variation de la juste valeur des investissements (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	— \$	(4 082) \$	(3 371) \$	(4 082) \$
Variation de l'écart de conversion cumulé (après impôt de 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	(4 711)	23 080	(17 686)	30 392
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 0,5 million de dollars et de 2,3 millions de dollars; 3,3 millions de dollars et 4,5 millions de dollars en 2024)	3 244	(17 885)	12 658	(24 237)
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 0,2 million de dollars et de 0,4 million de dollars; 0,1 million de dollars et 0,2 million de dollars en 2024)	627	(47)	(1 247)	(3 763)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2024)	40	—	40	—
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net	(800) \$	1 066 \$	(9 606) \$	(1 690) \$
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies	(1 670) \$	(5 819) \$	(6 606) \$	218 \$
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées <sup>i)</sup> (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,1 million de dollars; 0,5 million de dollars et 0,7 million de dollars en 2024)	(4)	(1 599)	625	(2 145)
Total des autres éléments du résultat global	(1 674) \$	(7 418) \$	(5 981) \$	(1 927) \$
Résultat global	389 559 \$	46 118 \$	535 649 \$	94 672 \$

<sup>j)</sup> Les montants de 2024 ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées aux activités du secteur du porc.

## États consolidés des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :	<i>(non audité)</i>	<i>(non audité)</i>	<i>(audité)</i>	<i>(audité)</i>
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice	391 233 \$	53 536 \$	541 630 \$	96 599 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	(43 210)	(3 440)	(63 582)
Amortissement	48 187	64 883	234 926	265 173
Rémunération fondée sur des actions	5 215	4 296	23 419	21 910
Charge (recouvrement) d'impôt différé	2 291	17 738	(37 577)	30 651
Charge d'impôt exigible	22 264	3 097	127 714	13 619
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	17 610	35 793	98 486	162 600
Profit sur la vente d'actifs à long terme	(3 169)	(6 466)	(14 305)	(9 299)
Dépréciation	85 104	538	87 261	667
Variation de la juste valeur des actifs à long terme	5 932	10 707	5 932	5 669
Gain lié au rachat de rentes	(35 530)	—	(35 530)	—
Gain sur la cession de Canada Packers	(428 879)	—	(428 879)	—
Bénéfice attribuable à la participation dans une entreprise associée	(888)	—	(888)	—
Variation du passif au titre des régimes de retraite	(1 523)	1 953	1 164	5 063
Impôt sur le résultat remboursé (payé), montant net	3 595	31 197	(2 890)	75 712
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	(17 979)	(34 926)	(97 337)	(148 925)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	3 720	8 025	(5 226)	6 570
Variation de la marge des dérivés	(797)	(2 764)	856	2 235
Règlement en trésorerie des dérivés	—	2 878	—	—
Autre	926	(10 512)	(10 150)	(6 499)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	16 293	19 141	(49 711)	6 757
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	113 605 \$	155 904 \$	435 455 \$	464 920 \$
<b>Activités d'investissement</b>				
Entrées d'actifs à long terme	(48 443) \$	(29 205) \$	(125 296) \$	(95 489) \$
Intérêts payés et capitalisés	(279)	(289)	(1 008)	(1 128)
Produit de la vente d'actifs à long terme	5 612	8 433	21 616	14 081
Dividendes de l'entreprise associée	1 094	—	1 094	—
Autre	(16 056)	—	(16 056)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(58 072) \$	(21 061) \$	(119 650) \$	(82 536) \$
<b>Activités de financement</b>				
Dividendes versés	(96 511) \$	(21 803) \$	(177 789) \$	(86 679) \$
Diminution nette de la dette à long terme	27 740	(110 893)	(102 593)	(290 981)
Paiement au titre des obligations locatives	(3 463)	(8 026)	(28 336)	(32 353)
Exercice d'options sur actions	939	—	27 178	2 498
Achat d'actions propres	(4 948)	—	(9 042)	—
Paiement des coûts de financement	(5 958)	—	(6 506)	(2 324)
Rachat d'actions	(10 002)	—	(18 938)	—
Cession des activités du secteur du porc	(32 278)	—	(32 278)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(124 481) \$	(140 722) \$	(348 304) \$	(409 839) \$
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(68 948) \$</b>	<b>(5 879) \$</b>	<b>(32 499)</b>	<b>(27 455)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	212 357	181 787	175 908	203 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période	143 409 \$	175 908 \$	143 409 \$	175 908 \$

## 29. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document et les communications publiques, orales ou écrites, de la société contiennent souvent des « énoncés prospectifs », selon la définition qu'en donne la loi sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections, les croyances, les jugements et les hypothèses fondés sur l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif a été formulé et fait à la lumière de l'expérience de la société et de sa perception des tendances historiques. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs de la société ainsi que des énoncés liés aux opinions, plans, cibles, buts, objectifs, attentes, anticipations, estimations et intentions de la société. Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs sont définis par des mots comme « anticiper », « poursuivre », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « entreprendre », « voir », « indiquer », « maintenir », « explorer », « entraîner », « échancier », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « proposer », « but », ou des variantes positives ou négatives de ces mots ou des expressions similaires suggérant des événements futurs ou des performances futures. Ces énoncés ne constituent pas des garanties au sujet du rendement futur et concernent des hypothèses, des risques et des incertitudes difficiles à prévoir.

De par leur nature, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou faits réels divergent substantiellement de ceux qui avaient été prévus. La société croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais que rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Le lecteur ne devrait pas se fier sans réserve à de tels énoncés prospectifs.

L'information prospective spécifique contenue dans le présent document peut comprendre, sans s'y limiter, des énoncés concernant ce qui suit :

- le rendement opérationnel et financier attendu des activités de la Société dans les secteurs de la volaille et des aliments préparés à la suite de la scission de ses activités du secteur du porc (la « scission »), y compris la structure, les processus et la dynamique des activités après la séparation, la mise en œuvre des ententes conclues aux termes de la transaction entre la société et Canada Packers Inc. (« Canada Packers »);
- le niveau de dépendance à l'égard de Canada Packers en tant que principal fournisseur de porc pour ses activités du secteur des produits de viandes préparées;
- la capacité de la société à réaliser les avantages et les gains d'efficacité attendus de la scission;
- la capacité de la société à gérer une concentration accrue des activités et une diversification réduite;
- le calendrier et l'incidence des initiatives de restructuration opérationnelle et de réduction des coûts;
- la capacité de la société à adopter une approche disciplinée et axée sur les investisseurs en matière de répartition du capital tout en stimulant la croissance des produits dans le milieu d'une fourchette à un seul chiffre et la poursuite de l'expansion de la marge du BAIIA ajusté;
- les perspectives de la société pour l'exercice 2026, y compris ses perspectives prévues concernant les ventes, le BAIIA ajusté, le bilan de la société, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA ajusté des douze derniers mois, les dépenses d'investissement et la croissance des dividendes, ainsi que les facteurs qui devraient en découler;
- les attentes relatives au contexte économique, notamment les répercussions des tarifs douaniers, des pressions inflationnistes sur le comportement des clients et des consommateurs, les chaînes d'approvisionnement, les conflits mondiaux et la dynamique concurrentielle;
- les flux de trésorerie futurs prévus et leur suffisance, les sources de capitaux à des taux attractifs, les obligations contractuelles futures, les options de financement futures, le renouvellement des facilités de crédit, la conformité à certaines des clauses restrictives dans le cadre des facilités de crédit, et la disponibilité de capitaux pour financer les plans de croissance; les obligations d'exploitation et le versement de dividendes;
- le rendement futur, y compris les objectifs financiers futurs, les buts et les cibles, l'analyse de la croissance des catégories, les dépenses en immobilisations prévues et les dépenses prévues en matière de frais de vente et charges générales et administratives, les marchés du travail, les pressions inflationnistes (y compris la capacité de la société d'établir un prix en fonction de l'inflation);
- la possible répétition d'un incident de cybersécurité sur les systèmes, les activités et les opérations de la société ou la possibilité qu'un tel incident se reproduise, ainsi que sa capacité d'atténuer les répercussions financières et opérationnelles de l'incident de cybersécurité, le succès des efforts de correction et de reprise, les répercussions de la violation des données, et les risques permanents associés à la cybersécurité;
- l'exécution de la stratégie commerciale de la société, y compris le développement et le calendrier prévu des initiatives commerciales, l'expansion et le repositionnement de la marque, l'innovation, le rendement de la catégorie, les décisions d'affectation des capitaux (y compris l'investissement dans des rachats d'actions en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou d'autres remboursements de capital) et l'investissement dans des occasions de croissance et les rendements attendus qui y sont associés;
- l'incidence des conditions du commerce, des tarifs douaniers et des marchés internationaux sur les activités de la société, y compris l'accès aux marchés, les conflits mondiaux et d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont une incidence sur le commerce;

- les répercussions associées à la propagation de maladies animales;
- les conditions concurrentielles et la capacité de la société de se positionner de façon concurrentielle sur les marchés où elle est en concurrence;
- les projets d'immobilisations potentiels, y compris la planification, la construction, les dépenses estimatives, les calendriers, les approbations et les avantages prévus de ceux-ci;
- la politique de dividendes de la société, y compris les niveaux futurs et la viabilité des dividendes en espèces, le traitement fiscal de ces derniers et les dates futures de versement des dividendes;
- l'incidence des prix des produits de base et du taux de change sur les activités et le rendement financier de la société, y compris l'utilisation et l'efficacité des instruments de couverture;
- les risques opérationnels, y compris l'exécution, la surveillance et l'amélioration continue des programmes de salubrité des aliments, les initiatives en matière de santé des animaux et les initiatives de réduction des coûts de la société, et les ententes sur les niveaux de service (y compris les sanctions prévues y étant liées);
- la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de protection de l'environnement, la capacité de la société à atteindre ses objectifs relatifs au développement durable, les modifications apportées aux lois et règlements sur le climat et la durabilité, l'évolution des attentes des clients et des consommateurs en matière de durabilité; ainsi que le coût futur prévu des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux;
- l'adoption de nouvelles normes comptables et son incidence sur la situation financière de la société;
- les attentes concernant le rendement des régimes de retraite, y compris l'actif, le passif et les cotisations futurs des régimes de retraite;
- les faits nouveaux et les répercussions des actions en justice réelles ou potentielles.

Divers facteurs ou hypothèses sont habituellement appliqués par la société pour tirer des conclusions ou pour établir les prévisions, les projections, les prédictions ou les estimations formulées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur les renseignements dont dispose actuellement la société, y compris les renseignements obtenus de sources tierces, et comprennent, sans s'y limiter :

- les avantages et les répercussions de la scission, y compris les risques, les coûts, les synergies négatives et les conséquences fiscales prévus;
- le respect par Les Aliments Maple Leaf, Canada Packers et les « actionnaires déterminés », tels que définis dans la LIR, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la LIR, tant avant qu'après la réalisation de la scission;
- la capacité de Canada Packers à répondre aux besoins en porc de la société pour ses activités du secteur des viandes préparées, y compris du porc qui répond aux exigences et aux revendications de la société en matière de développement durable;
- les attentes concernant les adaptations des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, du comportement des clients et des consommateurs, des tendances économiques, les taux de change, les tarifs douaniers et d'autres dynamiques du commerce international, l'accès aux capitaux et les changements structurels éventuels dans les tendances économiques mondiales;
- l'environnement concurrentiel, les conditions connexes du marché (y compris les tarifs douaniers) et les mesures de la part de marché, la croissance ou la contraction d'une catégorie, le comportement attendu des concurrents et des clients et les tendances des préférences des consommateurs;
- le succès de la stratégie commerciale de la société et la relation entre l'établissement des prix, l'inflation, le volume et les ventes des produits de la société;
- les prix courants des produits de base, les répercussions des tarifs douaniers, les taux d'intérêt, les taux d'imposition et les taux de change;
- les répercussions découlant de l'incident de cybersécurité, notamment les coûts des mesures de sécurité; la possibilité qu'un autre incident survienne dans l'avenir, les risques associés à la violation des données, la disponibilité de l'assurance, l'efficacité des activités de rétablissement et de prévention, les activités des tiers, les répercussions continues, les réponses des clients, des consommateurs et des fournisseurs et les considérations réglementaires;
- les conditions géopolitiques et l'habileté de la société à accéder aux marchés et aux ingrédients sources et autres intrants à la lumière des perturbations sociopolitiques mondiales, ainsi que l'incidence des conflits mondiaux sur l'inflation, le commerce et les marchés;
- l'étendue d'éclosions potentielles ou la propagation de maladies animales et les répercussions sur tous les marchés des protéines;
- la disponibilité et l'accès aux capitaux pour financer les besoins futurs en immobilisations et les activités courantes;
- les attentes concernant la participation aux régimes de retraite de la société et leur financement;
- la disponibilité d'une couverture d'assurance pour gérer certaines expositions au risque de responsabilité;
- l'étendue des passifs et des recouvrements futurs liés aux revendications juridiques;

- les lois réglementaires, fiscales et environnementales en vigueur;
- les coûts d'exploitation et le rendement futurs, y compris la capacité de la société de réaliser des économies d'exploitation et de maintenir des volumes de ventes élevés, un roulement élevé des stocks et un roulement élevé des comptes débiteurs.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats exprimés, implicites ou projetés dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants :

- la scission qui n'offre pas les avantages stratégiques à long terme ou les avantages financiers prévus à la société, ainsi que la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non et le moment où ces avantages seront réalisés, y compris les répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société;
- l'exposition continue aux risques associés aux activités du secteur du porc et l'incapacité de Canada Packers à fournir à la société un volume adéquat de porc pour soutenir ses activités liées aux aliments préparés, en particulier le porc qui répond à ses exigences en matière de durabilité et de réclamation de produits;
- le non-respect par la société, Canada Packers ou un « actionnaire déterminé », tel que défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, des règles relatives aux transactions papillon en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ce qui pourrait faire en sorte qu'un impôt important soit exigible pour la société;
- les changements structurels possibles dans les marchés et les conditions économiques mondiales qui pourraient avoir des répercussions sur l'exploitation et le rendement financier de la société, ainsi que les répercussions permanentes sur les tendances macrosocioéconomiques, l'instabilité commerciale et les tensions mondiales;
- les tendances macroéconomiques, y compris l'inflation, le comportement des consommateurs, les indicateurs de récession, la disponibilité de la main-d'œuvre, la dynamique du marché du travail et les tendances du commerce international y compris les tarifs et droits de douane et les marchés mondiaux du porc;
- les développements dans le commerce international et l'accès aux marchés et aux approvisionnements, ainsi que les dynamiques sociales, politiques et économiques, y compris les conflits à l'échelle mondiale;
- la concurrence, les conditions du marché et les activités des concurrents, des clients et des consommateurs, y compris l'expansion ou la contraction de catégories clés; les pressions inflationnistes, et la capacité de la société à obtenir des prix et à s'adapter aux tendances de consommation changeantes;
- le prix des produits;
- la cybersécurité, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, des politiques, des processus et des données de la société, la récupération, le rétablissement et les répercussions à long terme de l'événement de cybersécurité, le risque d'événements de cybersécurité futurs, les actions de tiers, les risques de violation des données, l'efficacité du plan de continuité des activités et de son exécution, et la disponibilité de l'assurance;
- l'instabilité géopolitique;
- l'incapacité de la société d'ajuster avec succès et efficacité ses activités pour tenir compte de la production consolidée;
- les résultats de l'exécution des plans d'affaires de la société, la mesure dans laquelle les avantages sont réalisés ou non, et le moment où ces avantages sont réalisés, y compris les répercussions sur les flux de trésorerie;
- la santé du bétail, y compris l'incidence de pandémies potentielles;
- la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- les économies de coûts et les gains d'efficacité;
- le rendement d'exploitation, y compris les niveaux d'exploitation de fabrication, les taux d'exécution des commandes et les pénalités;
- la disponibilité et la qualité des ingrédients, y compris les ingrédients à base de protéines végétales;
- la disponibilité et l'accès au capital, et la conformité aux clauses restrictives des facilités de crédit;
- les fluctuations des marchés de la dette et des actions;
- la salubrité des aliments, la responsabilité des consommateurs et les rappels de produits;
- la réputation et l'opinion publique;
- la propriété intellectuelle, y compris l'innovation de produits, le développement de produits, la stratégie de la marque et la protection des marques de commerce;
- la mise en œuvre des projets d'immobilisations et le déploiement de dépenses d'investissement de maintien;
- le changement climatique, la réglementation sur le climat et le rendement de la société en matière de développement durable;
- la gestion stratégique des risques;

- les décisions à l'égard de tout remboursement de capital aux actionnaires;
- la volatilité du cours des actions;
- les acquisitions et les cessions;
- les actifs et passifs des régimes de retraite;
- l'efficacité des stratégies de couverture des produits de base et des taux d'intérêt;
- l'incidence des variations de la valeur de marché des instruments de couverture;
- le système de gestion de l'approvisionnement pour la volaille au Canada;
- les réclamations juridiques réelles et envisagées;
- le recours à des fabricants à façon;
- la conformité à la réglementation gouvernementale et l'adaptation aux changements législatifs;
- les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change;
- l'incidence des tendances et des changements dans les goûts des consommateurs et leurs habitudes d'achat;
- les règlements environnementaux et les passifs environnementaux éventuels entraînés par ceux-ci;
- la consolidation du commerce de détail;
- la consolidation des opérations et l'accent mis sur les protéines;
- la saisonnalité et les variations des activités promotionnelles;
- les catastrophes imprévisibles;
- les conditions météorologiques;
- les questions d'emploi, y compris le respect des lois en vigueur dans le cadre du droit du travail dans de nombreux territoires de compétence, les risques liés à d'éventuels arrêts de travail en raison du non-renouvellement de conventions collectives, au recrutement et au maintien en poste de personnel qualifié et au fait de se fier au personnel clé et à la planification de la relève;
- la santé et la sécurité au travail;
- l'incidence des modifications apportées aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et à d'autres normes comptables que la société doit respecter à des fins de réglementation.

Les lecteurs sont également prévenus que certains des renseignements prospectifs, tels que les énoncés concernant les dépenses en immobilisations futures, les attentes en matière de croissance des produits, les prévisions du BAIIA ajusté, l'augmentation de la marge du BAIIA ajusté, les ratios de levier financier et la capacité de la société à atteindre ses objectifs financiers ou à concrétiser ses prévisions, peuvent être considérés comme des perspectives financières aux fins de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Nos perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les lecteurs ne doivent pas présumer que les perspectives financières de la société seront réalisées.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre performance, nos réalisations ou des événements ou développements futurs diffèrent de manière significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Le lecteur devrait examiner cette rubrique en détail. Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont disponibles sous le profil de la société sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ ») à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

La société tient à souligner que la liste des facteurs de risque et des incertitudes qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur ses résultats. La société exerce ses activités dans un environnement hautement concurrentiel et en évolution rapide, où de nouveaux risques émergent souvent. Il n'est pas possible pour la direction de prédire tous les risques, ni d'évaluer l'incidence de tous les facteurs de risque sur nos activités ou la mesure dans laquelle un facteur, ou une combinaison de facteurs, pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs sont priés d'examiner attentivement les risques, les incertitudes et les hypothèses lors de l'évaluation de l'information prospective et sont priés de ne pas se fier indûment à cette information. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document traduisent les attentes de la direction à la date du présent document (ou à la date à laquelle ils ont été formulés) et sont susceptibles de changer après cette date. Les Aliments Maple Leaf décline toute intention, obligation ou engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit verbalement ou par écrit, en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.